

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LIVADIA ⁽¹⁾

X

Le lendemain matin, au point du jour, Louis fit porter à sa femme la lettre de la marquise qui lui annonçait la maladie d'Ivan. Livadia sortant péniblement d'un sommeil troublé, lut deux fois le papier comme si elle ne pouvait le comprendre; puis une émotion violente la secoua tout entière et un flot de larmes s'échappa de ses yeux. Elle s'habilla à la hâte et entra dans la chambre de Louis qui faisait ses préparatifs de départ :

—Louis, dit-elle, nous partons à quelle heure?

—Le premier train est à huit heures.

—C'est bien, je serai prête.

Elle ajouta avec une sorte de crainte :

—Est-ce que vous savez depuis hier qu'il est malade?

—J'ai trouvé la lettre cette nuit, après la soirée..... Vous n'étiez pas encore montée.....

Livadia se retourna d'un geste brusque et s'achemina vers son appartement. Il ne se dirent rien de plus, et chacun se prépara rapidement au départ.

A huit heures, le train qui partait pour la France emmenait le marquis et la marquise d'Ardenne. Livadia était plus pâle que de coutume, en proie à un trouble profond. En quelques heures, elle avait appris la maladie de son fils et l'arrestation de Wladimir. Le comte Nelson et Pardine, craignant d'être compromis à cause de leurs relations avec Warousof, étaient partis le matin même sans dire où ils allaient, en promettant à la jeune femme d'envoyer plus tard leur adresse.

Livadia sentait s'écrouler tous les rêves auxquels elle s'était imprudemment livrée. Waldimir s'était révélé à elle comme un simple conspirateur, à bout de ressources et de protections. A trois époques de sa vie, elle l'avait rencontré sur son chemin les mains pleines de pro-

(1) Du *Correspondant*.

messes trompeuses et de dangereuses séductions. En Russie, c'était son violent et sombre amour auquel elle avait dû se soustraire ; à Langelle, il était venu, comme le génie du mal, réveiller les ardeurs et les luttes de son imagination troublée ; en Italie enfin, il venait d'essayer une dernière tentative, en faisant appel au puissant orgueil de Livadia. Elle mesurait maintenant le danger. Elle avait vu s'abîmer dans le meurtre et la révolte les plans de hautes réformes et de vraie civilisation qu'elle avait formés par son pays.

Enfin, au milieu de ces ruines, dominait une angoisse cruelle, la maladie du petit Ivan et la chère vie qui y était suspendue. Et malgré elle ses yeux se tournaient furtivement vers Louis, comme pour y chercher un écho à son émotion ; mais ses lèvres restaient muettes ; depuis ce rendez-vous de la veille, Livadia se sentait à l'égard de Louis des timidités inconnues.

D'ailleurs, il était sombre et froid ; un pli qui ne lui était pas habituel creusait son front, il semblait concentré en lui-même et oublieux de la présence de sa femme. Plus elle le trouvait silencieux et glacé, plus elle se troublait douloureusement. Les larmes montaient à ses yeux, et son beau visage se creusait sous les profondes étreintes de la souffrance.

Le jour se passa ainsi, puis la nuit suivante. Que de fantômes ne vit-elle point s'allonger sous ses yeux pendant ces longues heures de ténèbres, au bercement monotone du wagon, un sourd gémissement de rails. Tantôt c'était son enfant qui lui tendait les bras, tantôt Vladimir furieux et enchaîné, puis une douce et tranquille apparition, celle de la marquise qui priait pour Ivan. Alors elle pensait de nouveau à son mari qui devait souffrir dans sa tendresse passionnée pour son fils ; elle s'étonnait de le trouver si calme, si fort contre la douleur ; et repassant en son esprit toutes les scènes de leur vie conjugale, elle se rappelait combien de fois elle l'avait offensée et avec quel tranquille et patient courage il avait supporté tous ces chagrins. Elle était toute étonnée de découvrir tant d'énergie morale chez celui qu'elle avait cru si faible, et se sentant défaillir, elle, la fière Livadia, elle admirait celui qui ne succombait pas sous l'épreuve. Enfin le jour parut, les songes s'envolèrent, les fantômes rentrèrent dans l'oubli, et le train s'arrêta à Saint-Ernigout.

La voiture les attendait, le vieux cocher avait l'air triste :

—Comment va l'enfant ? lui cria Louis.

—Toujours de même, monsieur le marquis, répondit-il en hochant la tête.

Et le brave homme, comprenant la hâte qu'ils avaient d'arriver, pressa les chevaux jusqu'à Langèle.

La chambre du petit Ivan était bien gardée : d'un côté, sœur

Marthe, dont l'œil vigilant et exercé ne quittait guère ses malades ; de l'autre, la marquise, dont le dévouement habituel s'augmentait de la tendresse d'une grand'mère. Quand Livadia aperçut son fils si pâle et si abattu, elle ne fut pas maîtresse de son émotion ; ses larmes jaillirent et, se jetant sur le berceau, elle couvrit de baisers les mains et le visage de l'enfant. Ce fut la douce sœur Marthe qui la ramena à des sentiments moins violents :

—Madame la marquise, dit-elle, il faut beaucoup de calme pour le petit malade, le docteur a recommandé de ne point l'agiter.

La jeune femme se releva, et sentant la sagesse de cette observation, elle essuya courageusement ses larmes et répondit :

—Soignez-le, ma sœur, comme vous l'avez fait jusqu'à présent. J'apprendrai en vous regardant faire.

Puis elle se mit à interroger la marquise sur les débuts du mal, s'informant des moindres détails, absorbant toutes les forces de son être dans cette unique pensée : la maladie de son fils. Louis était grave et contenu en lui-même ; après avoir embrassé sa mère, il était allé s'asseoir dans un angle de la chambre, les yeux fixés sur l'enfant. Mais l'ardente nature de Livadia ne pouvait se plier à cette inaction mélancolique, elle se mit à parcourir la chambre, en tous les sens. Quelque temps après le médecin entra. C'était un vieil ami de la famille. Il avait assisté la marquise à la naissance de Louis, il avait vu mourir le marquis, enfin il avait reçu dans ses bras le petit Ivan lui-même. Sa science n'était-elle point à la hauteur de toutes les découvertes modernes, et en fait d'hygiène et de remèdes nouveaux, il en était encore à l'avant-dernier changement ; mais son dévouement affectueux à ses malades et sa vieille expérience de praticien suppléaient amplement à ce qui lui manquait. Il avait lu un peu moins d'ouvrages allemands que ses éminents confrères des grandes villes, mais il avait un coup d'œil tout aussi sûr et ce vieil esprit français, observateur et pénétrant, qui saisit rapidement un indice, et est, en fait de diagnostic, d'une si précieuse application. Dès la porte, son regard se fixa sur l'enfant, et un léger sourire releva le coin de ses lèvres :

—Voilà un petit homme qui est mieux, dit-il, de sa voix claire et scandée, c'est un petit Français de bonne race, et avec un pareil sang dans les veines, il ne faut jamais désespérer de rien.

Puis, saluant la marquise et la jeune femme, il prit la main que lui tendait Louis et la pressa fortement, tout en s'inclinant devant la corvette de sœur Marthe.

Sa présence, ses paroles d'espoir avaient répandu comme une atmosphère nouvelle dans cette chambre attristée. Livadia respirait plus librement. Debout, près du docteur, elle suivait, de son beau regard profond, les moindres mouvements du vieux médecin qui palpait et

auscultait le petit avec cette sûreté et cette rapidité de mouvements que donne une habitude consommée. Sœur Marthe rajustait les draps, gonflait les oreilles et complétait les arrangements du docteur ; c'était merveille de les voir s'entendre sans se parler.

—Allons, dit-il tout à coup en se rasseyant brusquement, au pied du lit, dans le fauteuil que toute bonne garde-malade ne manque pas de préparer à cet effet, décidément il est mieux ; sa forte constitution résiste bien au mal.

Il donna quelques conseils, signa une nouvelle prescription, et se retira rapidement, pressé par le nombre de ses clients et la longueur de ses courses champêtres.

Dans la cour, des paysans attendaient sa réponse ; ils venaient ainsi chaque matin, les uns ou les autres, savoir des nouvelles de leur petit maître et manifester leur profond attachement au château. Livadia se pencha à la fenêtre, elle les vit entourer le vieux docteur à sa sortie :

—Courage, leur répondit-il, il y a un peu de mieux. Bon espoir !

Une expression de joie se peignit sur leurs visages tranquilles, et tous ces braves gens s'éloignèrent l'âme rassurée. Livadia resta un instant à la fenêtre, touchée de cet humble et délicieux dévouement.

Tout le jour, elle fut assidue auprès de son fils, on eût dit que la douceur de sœur Marthe avait passé dans ses moindres mouvements, peu à peu elle s'était mise à donner elle-même les soins, à calmer les cris de l'enfant de la voix et du geste. Il y avait dans ses manières quand elle l'entourait ainsi une hésitation, une timidité inquiète qui contrastait avec la hardiesse ordinaire de sa démarche ; elle semblait épeler dans ce livre de la tendresse maternelle dont elle n'avait encore tourné aucun feuillet. Rien ne la distrayait, rien ne la troublait dans l'ardeur de sa tâche : elle ne voulut pas quitter la chambre un seul instant, prenant ses repas à la hâte, sur l'angle de la cheminée, sans cesse debout ou agenouillée près du berceau. Ses doigts agiles caressaient les cheveux de l'enfant ; et cette belle jeune femme, si forte, semblait répandre sur ce petit être la vie qui débordait en elle. Louis la regardait faire avec étonnement ; il était surpris de son absolu dévouement, mais ce qu'il admirait surtout, c'était l'exquise douceur qui émanait de ses moindres mouvements et révélait la puissance d'un sentiment assez fort pour produire chez elle une si rapide transformation. Par l'effort de douloureuses circonstances, et par l'influence pé nétrante de la vertue, c'était Louis qui voyait grandir chez sa femme une grâce délicate et suave, c'était Livadia qui constatait avec surprise la force et le courage chez son mari.

La marquise avait vite remarqué cette nouvelle attitude de Livadia ; avec son tact habituel, elle avait cherché à s'effacer plus que jamais, s'approchant à peine de l'enfant, laissant à la jeune femme tous ses

droits maternels, et quittant souvent la chambre pour qu'elle fût plus libre. Parfois aussi la vigilante sœur Marthe descendait, allait et venait dans le château pour chercher tout ce qui lui était utile. La jeune femme restait alors seule avec son jeune fils, elle le regardait, elle cherchait à saisir sur son petit visage le moindre indice de souffrance ou de bien-être. Parfois, absorbée dans sa contemplation, il lui semblait tout à coup que l'enfant prenait avec Louis une ressemblance frappante et, sans savoir pourquoi, elle en était bien aise. Au moins serait-elle sûre qu'il deviendrait un honnête homme, et son orgueil maternel se complaisait à cette pensée.

La nuit arriva et elle déclara qu'elle la passerait près de lui avec sœur Marthe. Elle arrangea devant la fenêtre un grand fauteuil et s'y installa pendant que l'active religieuse, après avoir allumé la lampe de nuit dont la lumière douteuse se répandait dans la chambre en lueurs vacillantes, allait s'agenouiller pieusement devant Dieu, après sa laborieuse et humble journée. Livadia la regardait avec étonnement ; elle savait que sœur Marthe était de grande famille et cherchait à comprendre l'attrait puissant qui lui avait fait abandonner son nom et sa fortune pour se dévouer aux modestes fonctions de garde-malade. Bien des pensées passèrent en son esprit dans cette nuit solitaire dont la longueur ne fut interrompue que par les gémissements de l'enfant qu'elle s'efforçait, aidée de la sœur, de soulager de son mieux. C'était la seconde nuit que Livadia passait sans dormir, et, malgré l'énergie de son éclatante santé, la fatigue se faisait sentir à elle par l'agitation de son esprit surexcité. Dans cette demi-obscurité, après les événements de Milan et sous le coup de ses inquiétudes actuelles, les figures de tous ceux qu'elle avait connus et aimés passaient devant ses yeux comme passent les ombres au soleil couchant, les unes démesurément grandies, les autres à demi brisées et effacées. Certaines vérités lui apparaissaient vivantes ; d'autres, voilées encore, se présentaient à son esprit avec la timidité de nouvelles venues. Elle aurait pu répéter les deux vers de Dante :

*Ad ogni passo por al volo
Mi sentia crescer le penne*

Ce qui commençait surtout à la frapper, ce qu'elle n'avait jamais entrevu jusque-là, c'était la grandeur morale qui peut se cacher sous les dehors les plus humbles, une vertu héroïque sous des actions banales ; une vie remplie sous des apparences paisibles. Elle était pénétrée d'une joie inconnue en sentant qu'elle était utile à Ivan, qu'elle avait découvert, pour le soigner, des délicatesses réservées au

seul amour maternel, que nul mieux qu'elle ne pouvait le disputer à la mort. Et bercée par ces rêves et par toutes ces pensées, sa tête s'alanguissait et le sommeil s'emparait d'elle pour quelques instants ; mais un soupir de l'enfant, un cri d'oiseau dans les bois, un gémissement de la girouette, suffisaient pour la tirer brusquement de cet engourdissement où ses nerfs agités ne pouvaient se complaire.

Enfin l'aube revint ; l'enfant était toujours bien pâle, et la première lueur du jour, qui s'allonge si blanche sur le visage des malades, la fit tressaillir d'une inquiétude plus vive. Elle s'approcha de la fenêtre, le son cadencé de la cloche de St Ernigout se mit à sonner l'"Angelus", et cette voix matinale éveilla en elle une foule de pensées nouvelles. Cette petite église était celle où avait été baptisé l'enfant, par ce prêtre que Livadia voyait d'un œil irrité et qu'elle avait traité avec tant de hauteur. Pourquoi ? elle ne le connaissait point, il tenait de près à Louis et même à Ivan..... Si c'était à cause d'elle que Dieu châtiât cette maison, à cause de sa dureté, à cause de ses folles témérités. Et son esprit se reportant en Italie, au jardin du palais, à l'image de Vladimir, frissonnait de remords et d'effroi. Sa conscience était troublée, elle avait frisée de près l'abîme, nulle mieux qu'elle ne le savait, et pourtant elle était la seule peut-être en cette maison à ne point prier avec foi et confiance.

Sa résolution fut vite prise, elle noua son chapeau sur sa tête, et laissant l'enfant à sœur Marthe, sortit sans bruit du château, en s'acheminant d'un pas léger et furtif vers Saint Ernigout. Elle ne se doutait point des regards surpris qui la suivaient avec auxiété. Louis, réveillé de bonne heure par ses chagrins, était entré dans la chambre de sa mère, à laquelle depuis son arrivée il avait à peine parlé. Nulle confiance n'avait été échangée entre eux, et Mme d'Ardennes, ficèle à son rôle de discrétion, n'avait point interrogé son fils. Comme Louis entra chez la marquise, toujours levée dès l'aurore, il aperçut dans la longue avenue l'ombre gracieuse de Livadia. Ne pouvant en croire ses yeux, il se rapprocha avec un geste de surprise, et la marquise, suivant la direction de son regard, vit la jeune femme qui s'éloignait :

—Ma mère, dit Louis à demi-voix et comme suffoqué par une émotion intérieure, je ne crois pas me tromper, il me semble que le souffle de Dieu passe.

La marquise ne lui répondit que par un serrement de main, et il reprit peu après.

—Puisse-t-il, ce souffle divin, ne pas emporter ma pauvre petite fleur.....

Et puis encore, après un autre sileuce.

—Mais elle ne m'aimera jamais !

Et ces quelques mots qui résumaient toutes ses pensées tombèrent sur son cœur comme des gouttes de plomb.

Louis, après la scène du jardin à laquelle il avait si fortuitement assisté, ne pouvait plus douter de l'honneur de Livadia, il la savait droite, pure et fidèle ; son amour s'en était accru, s'il est possible ; mais la douleur de sa situation n'en était pas moins aiguë et lui causait cet abattement morne non moins exempt d'angoisse que la maladie d'Ivan. Était-ce une raison, parceque sa femme avait le cœur vide de toute autre tendresse, pour qu'elle tournât vers lui un rayon de son âme ? Wladimir brisé, dispuru, Louis plairait-il mieux à Livadia, comblerait-il la soif de ses ardentes aspirations, et saurait-elle mieux s'arranger de la vie champêtre de Langelle ? Quel sentiment commun les rapproche ? quelle foi les unit ? quel aliment donner à cette imagination étrangère ? quel trône à cette beauté souveraine qui ne veut point s'abaisser aux devoirs journaliers ?

Toutes ces réflexions la dévoraient depuis deux jours ; jusque-là il les avait tenues renfermées en lui-même, mais il ne pouvait plus les contenir, il les versa, comme une pluie abondante, dans le cœur compatissant de sa mère, en la mettant au courant des scènes qui avaient précédé leur départ de Milan.

—Ah ! si elle m'aimait, répétait-il, si elle pouvait m'aimer, tout serait bien, maintenant, mais vous le savez, ma mère, elle ne m'aimera jamais !

—Tu peux te tromper, Louis, dit la marquise. J'étais frappée sans le comprendre du changement de Livadia. N'as-tu point remarqué, Louis, la douceur de ses manières, les soins touchants qu'elle donne à ton fils et cet air de réflexion grave, tout nouveau chez elle ?

—Sans doute, mère, et je puis bien vous l'avouer, je la trouve ainsi encore plus belle, je sens que je l'aime plus que jamais et que ses folies n'ont rien éteint dans mon cœur ; mais tant qu'elle ne m'aimera pas, tant qu'elle ne priera pas près de moi, sur quel avenir heureux puis-je compter ? La maladie d'Ivan ne sera-t-elle pas un vent d'orage qui aura agité aujourd'hui cet arbre puissant, dont les branches stériles pendront après inutiles et désolées, demandant une sève absente ?

—Mon enfant, dit la marquise, aie confiance. Je te l'ai dit souvent, ta femme n'est point une créature vulgaire ; c'est une source cachée qui peut jaillir demain, c'est une terre vierge et neuve prête à donner des fruits superbes quand la main de Dieu l'aura travaillée. Un mot une circonstance, peuvent t'ouvrir ce cœur blessé, qui, je le vois, ne s'est point encore donné, et qui te réserverait alors de merveilleuses félicités.

—Dieu vous entende, douce mère, reprit-il, en suivant, d'un regard mélancolique, le chemin que la belle Russe avait parcouru quelques

instants avant. La marquise appuya la main sur la tête de son fils, et ils restèrent longtemps ainsi, unis de sentiments, plongés dans leurs pensées, pendant que la cloche du village, qui se faisait entendre de nouveau, appelait les fidèles à la première messe.

Livadia, qu'avait animée sa course matinale, se glissa sans bruit par la porte entr'ouverte, et s'agenouilla dans le coin de l'église sans que personnes l'eût remarquée. La douce paix, la simplicité qui y régnait, la lampe mystérieuse placée devant l'autel et le recueillement absolu du matin, rafraîchirent les plaies de son cœur. Peu à peu quelques femmes entrèrent et allèrent humblement se prosterner sur les bancs de bois, puis les gens du village, puis quelques métayers ; ils avaient l'air grave et priaient de toute leur âme. En le vénérable curé sortit de la sacristie, déposa sur l'autel le calice voilé, et se retournant vers ses paroissiens :

“Mes chers frères, dit-il, continuons à prier avec foi. Le pauvre enfant de ceux que vous aimez, des bienfaiteurs de cette paroisse, est toujours bien malade. Mais Dieu peut le sauver. Vous avez raison d'être venus plus nombreux que d'ordinaire pour invoquer le Seigneur. Dieu vous écouterait, supplions-le, mes frères”.

Un soupir violent, un cri à peine contenu, lui répondirent ; Livadia, la tête dans ses mains, jetait vers Dieu des invocations ardentes. Mais, dans cette humble foule, nul ne l'aperçut. Le bon curé se retourna pour dire la messe dans toute la ferveur de son zèle, et l'assistance le suivait, les yeux humides, pleine de foi et de confiance.

—Mon Dieu, s'écriait Livadia, mon Dieu, pardonnez-moi mes fautes et sauvez-le !...

Quand tout fut fini, elle se releva plus forte et comme consolée. Déjà les paysans étaient sortis, et, fidèles à leurs habitudes, prenaient le chemin du château pour aller savoir des nouvelles. Livadia, qui prit à travers les champs, le long des blés mûrs qu'elle se rappelait avec plaisir avoir vu semer, les voyait de loin s'avancer en petits groupes. Elle admirait malgré elle l'agencement des liens sociaux dans une société chrétienne et la part large et féconde assignée à chacun de ceux qui veulent y remplir leurs devoirs : œuvre du temps, œuvre de vigilance, née du souffle de l'Eglise et du dévouement des fidèles, œuvre ennemie de toute secousse violente :

—Mais tout cela est bon, tout cela est vrai, se disait-elle.

Déjà ce pays n'était plus tout à fait nouveau pour la jeune femme, elle y trouvait des souvenirs, des réminiscences de promenades avec Louis ; souvent aussi, passant devant la chaumière de la mère Julienne ou devant le jardin du presbytère, elle se rappelait des scènes qu'elle regrettait et dont la pensée lui causait une salutaire confusion. Les préjugés tombaient d'eux-mêmes à mesure qu'elle était pénétrée par la

délicate émotion du vrai. Enfin elle arriva à Langelle et tra versa la cour où étaient entrés les paysans en leur faisant un gracieux signe de tête. Puis, courant vers son enfant, elle arriva toute rouge près du petit lit et pressa Ivan dans ses bras avec une folle tendresse :

—Il a dormi, madame, et très paisiblement, dit la bonne religieuse.

Peu après, le docteur entra dans la chambre, suivi de Louis et de la marquise. Il s'approcha du lit, examina longnement l'enfant sans parler, puis, se retournant vers les parents anxieux, il dit d'une voix grave :

—Cet enfant est maintenant hors de dangers, je puis vous assurer qu'il est sauvé !

Un cri de joie sortit à la fois de leurs lèvres, et Livadia baissa la tête, comme si le fardeau de sa joie l'eût fait fléchir. Puis, levant les yeux dans une ardente action de grâces, elle rencontra le regard de Louis. et un tressaillement involontaire les agita tous deux. Au dehors on entendait les voix confuses des paysans. Louis s'avança vers la fenêtre et leur cria joyeusement :

—Mes amis, il est sauvé, le docteur vient de nous le dire.

A cette nouvelle, un murmure joyeux courut parmi eux, les domestiques sortirent des écuries, des cuisines, des jardins et se réunirent aux fermiers pour partager l'allégresse générale. L'un d'eux, plus expansif que les autres, ne put se contenir et cria :

“Vive Monsieur le marquis !” et ce cri, qui était au fond de leur cœur à tous, fut répété à l'envi :

“Vive monsieur le marquis ! vive le jeune monsieur !”

Ce fut un long écho, qui alla se perdre dans la futaie voisine et qui frappa profondément Livadia.

—Comme ils aiment Louis ! se disait-elle ; vraiment il peut compter sur eux. Plus tard, c'est ainsi qu'ils aimeront Ivan.

Et son regard ardent se fixait sur l'enfant. Mais, à ce moment même, le docteur s'approcha d'elle, et lui prenant la main avec l'aimable familiarité que lui permettaient son âge et sa profession :

—Madame la marquise, dit-il gaiement, de par la Faculté, c'est maintenant assez de veilles et d'inquiétudes. Voilà une main brûlante qui demande du calme. L'air d'une chambre de malade ne peut longtemps vous suffire...

—Monsieur le marquis-ajouta-t-il, il faut veiller aux navires quand ils ont supporté les gros temps.

Mais déjà Livadia, qui tenait l'enfant dans ses bras, s'était éloignée en le berçant doucement ; Louis conduisit son vieil ami, et madame d'Ardennes reprit le jour même ses occupations habituelles, comme si aucun événement n'avait troublé la sérénité de sa vie.

Vers le soir cependant, comme l'enfant était de mieux en mieux, sœur Marthe les quitta pour s'envoler vers d'autres douleurs, vers d'autres alarmes. La marquise, qui de tout le jour était à peine entrée dans la chambre, vint s'asseoir un instant près du petit Ivan. Louis était debout, près de la cheminée, lisant d'un air distrait dans un livre entr'ouvert.

Au dehors, le jour baissait, un crépuscule lumineux donnait aux objets une teinte pâle et allongeait démesurément les grandes ombres. Livadia se leva et pria la marquise de vouloir bien rester près de son fils. Louis la vit sortir et la suivit du regard. Le temps passait, elle ne rentrait point. Il se mit à la fenêtre, il regarda de tous côtés, il ne vit rien qui trahit la présence de la jeune femme. Alors, inquiet, poussé par un invincible pressentiment, il descendit au jardin et s'engagea dans la longue avenue. Tout au bout, dans la lumière indécise, deux ombres se dessinaient ; il s'approcha encore, les fixant de toutes ses forces, et tout à coup ses yeux s'agrandirent sous l'impression d'une profonde surprise : il avait reconnu Livadia et le bon curé de St-Ernigout. Ils ne le voient point venir, ils y vont devant lui ; déjà les voilà arrivés au bout de l'avenue, Livadia s'arrête, elle s'incline, le prêtre lève la main comme s'il la bénissait, le cœur de Louis bat de tous ses forces dans sa poitrine haletante. Il avance toujours ; le curé dit adieu à la jeune femme, et reprend le chemin du village. Livadia reste à la même place, perdue dans ses pensées, sans entendre les pas de son mari qui s'approche. Enfin elle se retourne, elle le voit, un éclair jaillit de ses yeux, elle bondit légèrement comme un renne sauvage. Louis voit son visage bouleversé et ouvre tout grands ses deux bras généreux. Livadia s'élançait et vient y tomber défaillante, en poussant un cri de joie et d'amour dont l'écho vibre encore au fond de l'âme de Louis.

JACQUES BRET.

FIN

LA STATUE DE CARTIER

Voyez, dans ce bronze fidèle,
Fait pour triompher des autans,
Celui qui servait de modèle
Aux patriotes de son temps !
Il reparait, superbe dans sa force,
Dressant un front qui n'a jamais plié.
Cœur généreux, " chène à la rude écorce "
Le Canadien ne l'a pas oublié !
Ne l'a pas oublié !

Venu de l'époque lointaine
Où l'intrigue opprimait le droit,
Cet héritier de la Fontaine
Nous affranchit d'un joug étroit.
Grand ouvrier dans la tache commune,
Avec ardeur il a sacrifié
Santé, repos, et bonheur et fortune.
Le Canadien ne l'a pas oublié,
Ne l'a pas oublié !

Le souci de la politique
N'altéra jamais sa gaîté.
Souvent la verve poétique
Chez lui brillait en liberté.
Et, bout en train, type de Jean-Baptiste,
Comme il chantait l'amour et l'amitié !
L'humble couplet nous révèle un artiste :
Le Canadien ne l'a pas oublié,
Ne l'a pas oublié !

Près des souvenirs que j'honore,
Son image est dans ma maison.
Il convient d'applaudir encore
Son esprit ferme et sa raison.
A la jeunesse il enseigne l'histoire
Car son destin fut le plus envié.
Nous l'avons mis au temple de mémoire.
Le Canadien ne l'a pas oublié,
Ne l'a pas oublié !

BENJAMIN SULTE.

EXPLORATION DE LA BAIE D'HUDSON.

Avec le peuplement des vastes prairies du Manitoba et du Nord-Ouest, la question de la navigation dans la Baie d'Hudson prend de l'importance. Les Chambres Fédérales se sont récemment mises en mesure d'obtenir des renseignements précis. En février 1884, un comité de députés, sous la présidence de l'hon. M. Royal, a fait un rapport sur le sujet. C'est à la suite de ce rapport qu'une somme d'argent a été votée pour explorer la baie et le détroit d'Hudson.

La baie d'Hudson—la mer d'Hudson, comme disent les géographes—est une véritable mer intérieure d'une étendue d'environ treize cents milles anglais. Elle se trouve dans l'Amérique du Nord, entre le 51° et le 63° degré de latitude. Elle se relie à l'Océan Atlantique par un détroit très profond, d'une largeur moyenne de cent milles et d'une longueur d'environ cinq cents milles.

Ce détroit est inaccessible en hiver. Depuis bon nombre d'années on s'est même habitué à en regarder l'accès comme difficile et dangereux pendant les mois d'été. Il ne manque pas de gens, cependant, qui affirment qu'en été, la navigation du détroit et de la baie d'Hudson n'offre guère plus de difficultés que celle du golfe St Laurent.

Il est bien connu qu'autrefois la navigation de ces mers lointaines n'était pas du tout impraticable. Qui ne connaît les brillantes expéditions du capitaine d'Iberville ?

On sait, de plus, que certaines maisons anglaises et américaines n'ont cessé de trouver fortune dans cette vaste baie, soit en y faisant régulièrement la pêche, soit en y achetant des fourrures.

L'expédition qui s'est mise en marche vers la baie en été 1884, sur le steamer *Neptune*, aura, nous l'espérons, les résultats qu'on en attend.

Vu l'importance du sujet, nous publions les principales parties du rapport officiel du chef de l'exploration :

L'expédition toucha à Blanc-Sablon le 26 juillet, et dans la soirée du mardi 29, le steamer jeta l'ancre dans le havre de Ford, à l'extrémité Est de l'île de Paul ; je débarquai à cet endroit et fis des arrangements avec M. Ford pour nous piloter dans le port de Nain. Ce dernier se

rendit à bord du *Neptune* le matin suivant, et à neuf heures, on avait mis à l'ancre au large de la maison de la mission de Nain.

Je visitai l'endroit dans l'espérance d'y trouver des fourrures pour les hommes qui devaient rester aux postes pendant l'hiver, ainsi que des interprètes esquimaux. Je me procurai quelques vêtements en fourrures, mais il n'y avait pas d'interprètes. Le surintendant en chef de la mission me dit cependant que je pourrais, selon toute probabilité, trouver des fourrures ainsi que des interprètes au poste de la compagnie de la baie d'Hudson à Nachvak, situé encore plus au Nord, sur la côte du Labrador.

Nous passâmes tout le jour à Nain, où nous fûmes reçus avec bienveillance par les missionnaires, qui, tout en donnant aux indigènes l'instruction religieuse, font un grand commerce avec eux. Ils possèdent six stations, dont Nain est la capitale. Les autres sont Hopedale, Zoor, Aebron, Okkak et Ramah. Je fis pendant le jour des observations pour m'assurer de la déclinaison de l'aiguille magnétique et des vibrations pour la force horizontale, mais je n'ai pu découvrir aucuns signes d'erreur ou variation du chronomètre par suite de la rigueur du temps.

Dans le trajet entre le golfe Saint-Laurent et cet endroit, nous avons rencontré un grand nombre de banquises, dans le détroit de Belle-Isle et au Nord, au large de la côte du Labrador.

Le steamer quittait Nain à environ 4.30 heures du matin le 31 juillet. Le lendemain, 1er août, il atteignait, vers midi, la baie de Nachvak, et à 4 heures on jetait l'ancre devant le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Nachvak. A cet endroit je rencontrai M. George Ford, l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson et le frère de notre pilote de Nain. J'achetai des fourrures de quelques indigènes du voisinage et de M. Ford, et ce dernier eut l'obligeance de m'aider à obtenir les services de M. James Lane, métis Esquimau de la baie Nachvak, en qualité d'interprète.

J'appris de M. Ford que la glace prenait dans le port de Nachvak, latitude 59° 30' N., longitude 63° 30' O., chaque année vers le milieu du mois de novembre, et que chaque année depuis sept ans le port s'était trouvé libre le 26 juin, ou une journée avant cette date.

Le 2 août à la pointe du jour nous partions de Nachvak. M. Lane s'embarqua à l'embouchure de la baie et nous prîmes la mer pour le Cap Chidley. Dimanche matin, le 3, la brume était si dense que nous fûmes obligés de nous tenir au large et d'y rester. A midi, le steamer se trouvait sous la latitude 60° 51' N., et longitude 54° 14' O., D. R.

Comme le brouillard ne se dissipait pas, il nous fallut rester tout le jour et la nuit de dimanche et de lundi au large de l'entrée du détroit d'Hudson. A midi, le 4 août, le steamer se trouvait sous la latitude 61° 12' N., et longitude 64° 13' O., D. R.

A la pointe du jour mardi le 5 août, le temps s'éclaircissait, et au lever du soleil il faisait beau. A midi, nous approchions du Cap Chidley après avoir couru quarante milles au Sud pendant que nous nous trouvions dans le brouillard. Le steamer passa le détroit de Grey entre le Cap et les îles Button afin de trouver un port. A trois heures on jetait l'ancre dans un beau port situé sur la rive Nord-ouest du Cap, à l'entrée de la baie Ungava.

J'y choisis l'emplacement du poste d'observation N^o 1, et nommai l'endroit Port Burwell, du nom de l'observateur désigné pour ce poste. Deux familles d'Esquimaux furent découvertes à environ six milles du port Burwell.

Le débarquement du bois de construction et des approvisionnements fut commencé sans délai, et vers 4 heures de l'après-midi, vendredi le 8, le bâtiment était élevé et l'on était prêt à partir. M. H. M. Burwell, de London, Ontario, fut chargé de ce poste, et M. M. Currie et Campbell lui furent adjoints en qualité d'employés de poste.

Le steamer quitta Port-Burwell à 5 heures dans la soirée du 8 et se dirigea vers les îles *Lower Savage*, où l'on avait projeté établir le poste N^o 2. Le lendemain matin, il faisait une brume épaisse, mais à huit heures elle se dissipait et à 9 heures on apercevait l'île de la Résolution. Dans l'après-midi nous avons rencontré un certain nombre de banquises. Le steamer passa entre l'île de la Résolution et les îles *Lower Savage* jusqu'à East Bluff, puis on gouverna le long de la côte Sud des *Lower Savage*.

Nous avons passé toute la journée à rechercher un mouillage aux *Lower Savage* et sur une partie de la côte nord, et deux fois un bateau fut envoyé à terre pour examiner ce qui nous paraissait être des ports possibles, mais les deux fois le rapport s'est trouvé défavorable ; une forte brise a soufflé toute la journée. Sur la brune, le steamer revint dans le détroit et y demeura jusqu'au matin, car on se proposait de recommencer les recherches. A la pointe du jour, le 10, on se dirigea vers le rivage et on examina une partie de la côte nord des *Lower Savage*, mais comme il s'élevait une forte tempête de neige accompagnée d'un vent frais du sud-est et de l'abaissement du baromètre, je décidai d'abandonner pour le moment le poste de l'île de la Résolution, et le steamer poursuivit sa course vers North Bluff. Nous étions à ce dernier endroit vers 4 p. m. Lundi, le 11, après nous être frayé un passage à travers des étendues de glace, le steamer trouva là un bon mouillage sur la Grosse Ile (appelée par Schwatka, île Turenne), qui forme le côté sud de la baie Nørd.

Un endroit convenable y fut choisi pour les bâtiments du poste et l'endroit fut appelé Anse de Ashe (Ashe's Inlet) du nom de M. W. A. Ashe, l'observateur auquel ce poste avait été attribué.

Nous avons trouvé là un certain nombre d'Esquimaux qui parurent enchantés de voir arriver les blancs dans leur pays.

Nous fûmes considérablement retardés à Ashe's Inlet par le mauvais temps, et les banquises qu'il y avait dans le port nuisaient au débarquement du bois de constructisn et des approvisionnements ; cependant, le 16, vers midi, tout était prêt pour le départ. M. Skinner et ses deux aides, MM. Rainsford et Jordan, que je n'avais pu placer sur l'île Résolution, restèrent pour le moment avec MM. Ashe, et à 2.30 le *Neptune* se dirigeait vers la rive sud du détroit. A 3 heures du matin, le 17, nous avions en vue la rive nord-ouest du détroit du Prince de Galles (*Prince of Wales Sound*).

Pour arriver à terre nous dûmes, sur un parcours d'à peu près douze milles, nous frayer un passage à travers des banquises plus ou moins rapprochées. Près de la rive, il y avait moins de glace, et la plus grande partie était échouée dans trois ou quatre brasses d'eau. Nous jetâmes l'ancre vers 2 p. m. dans une baie bien abritée, à trois milles à peu près de la côte nord-ouest du détroit. Quelques minutes plus tard un certain nombre d'Esquimaux se montrèrent sur le rivage. Ils étaient enchantés d'apprendre qu'on allait établir un poste chez eux. Je donnai à cet endroit le nom de Baie de Stuart, du nom de M. R. F. Stupart, l'observateur nommé pour ce poste.

On dut construire à ce poste, deux bâtiments additionnels, parce qu'il fallait y faire des observations magnétiques ; cependant, malgré cela, tout était prêt pour notre départ dans la soirée du 22.

En conséquence, nous quittâmes la baie de Stupart dans la soirée en nous frayant un chemin à même les banquises sur un espace d'à peu près dix-huit milles. Toute la nuit le navire séjourna au milieu des bancs de glace. Après les avoir dépassés nous nous dirigeâmes, de façon à éviter la pointe est de l'île Charles, vers l'île Nottingham, et nous avons réussi, vers les 3 heures, le 24, à trouver un bon port sur la côte sud-est de cette île.

L'île Nottingham était environnée d'immenses banquises s'étendant à quinze ou vingt milles à l'est de cette île et de Salisbury, lesquelles emplissaient le chenal coulant entre ces îles et s'étendaient au sud sur le Cap Wolstenholm, aussi loin que la vue portait.

En arrivant au port nous eûmes le malheur de briser une aile de l'hélice. Heureusement qu'on avait apporté une autre hélice, et sauf les travaux qu'il a fallu faire pour enlever celle qui avait été brisée, ajuster l'arbre de couche à la nouvelle et la poser, ce qui a pris à peu près trois jours, nous n'avons souffert aucun dommage par suite de cet accident.

Peu de temps après notre arrivée à Nottingham, on signala quatre navires dans le chenal qui nous séparait de la côte sud de la terre

ferme. Ces navires étaient immobiles parmi les bancs de glace et se trouvaient à une distance d'environ douze milles. Plus tard nous en avons approché un suffisamment pour constater qu'il était gréé en barque,—c'était probablement un navire de la Compagnie de la Baie d'Hudson ; — et un autre, une baleinière américaine, pour nous saluer en inclinant nos pavillons.

Nous n'avons pas rencontré d'indigènes sur l'île Nottingham. La construction des bâtiments du poste et le débarquement des provisions nous occupèrent jusque dans la matinée du 29. A neuf heures ce jour-là nous prenions congé de M. C. V. DeBoucherville, l'observateur nommé à ce poste, et de ses aides, MM. Esdaile et Inglis, et quitions le port, que j'avais appelé Port DeBoucherville, pour nous diriger à travers la glace vers l'île Mansfield.

Les bancs de glace étaient si nombreux et si rapprochés qu'après nous être frayé un chemin sur un parcours d'à peu près cinq milles, nous avons été forcés de nous arrêter pour attendre que le changement de marée vint les disperser. Nous avions cependant le port à portée de la vue. Après trois heures d'attente, comme la glace avait un peu marché, nous avançâmes quelque peu, mais à la tombée de la nuit, il nous fallut nous arrêter de nouveau au milieu de la glace pour y demeurer jusqu'au matin.

Samedi matin le 30, nous quitions les bancs de glace pour entrer dans la partie libre de la baie d'Hudson, et vers 7 heures on signalait les côtes basses et stériles de l'île Mansfield. Suivant le plan arrêté à l'origine, on devait placer un poste sur cette île, mais après avoir navigué le long de la côte Est pour trouver un mouillage, je me décidai, vers 7 heures du soir, à abandonner ces recherches et à traverser la baie, dans l'espérance de pouvoir établir un poste sur le cap Digges, en revenant.

Je me proposais d'examiner dans l'intervalle les côtes de l'île Southampton, située au nord-ouest de Mansfield, afin de m'assurer si ce ne serait pas un endroit plus convenable à l'établissement d'un poste. C'est ce que je fis le dimanche, en côtoyant la rive sud-ouest sur un parcours de cinquante milles à partir du cap Southampton, sans pouvoir trouver de mouillage.

Le steamer dirigea alors sa course vers le nord-ouest de la baie pour visiter l'île de Marbre (*Marble Island*), et voir si la partie septentrionale était libre de glace. Le premier septembre, à midi, notre navire se trouvait au large de Chesterfield Inlet, et on ne voyait pas de glace.

Nous nous frayâmes alors un chemin vers l'île de Marbre (*Marble Island*), où nous arrivions à bonne heure dans la matinée du 2 septembre. L'ancre fut jetée dans le port de Whalers, au sud-ouest de l'île et ne fut levée qu'à 7 heures du soir.

Durant le jour je fis des observations afin de m'assurer de la latitude et de la longitude, de la variation du compas et de la déclinaison de l'aiguille aimantée, et dans l'après-midi j'examinai à la hâte le port.

Nous avons été quelque peu désappointés de ne rencontrer aucun indigène ou autres personnes sur l'île, en même temps que surpris d'y constater de si nombreux témoignages de mort, car il n'y avait pas moins de dix-neuf tombes sur le *Dead Man's Island*, qui forme le coté sud du port, ainsi qu'un monument à la mémoire de six autres personnes, employées d'une baleinière, dans le *Welcome*, qui s'étaient noyées.

Pendant que nous étions à l'île de Marbre je trouvai une lettre dans une bouteille qu'avait jetée le capitaine Fisher, de la baleinière *George and Mary*, qui avait hivernée dans le port. La lettre était probablement destinée à une des baleinières retournant à sa destination. Je pris une copie de cette lettre, qui se lisait comme suit :

"7 août 1884.—A bord de la barque *George and Mary*, île de Marbre. Tous bien. Trois baleines. La partie septentrionale de la baie est pleine de glace depuis le 10 juillet. Notre barque n'a pu atteindre le *Welcome* ni la côte est. L'hiver et le printemps ont été très froids. Le 23 mai le thermomètre était à 4° au-dessous de zéro. Sorti le 7 de juin. Avons passé tout l'hiver en dehors du port. Il n'est pas venu d'indigènes au navire pendant que nous étions à l'île de Marbre (*Marble Island*). Plusieurs ont souffert du scorbut, mais tous ont triomphé de la maladie. Nous resterons dans le *Welcome* jusqu'au dernier d'août, puis nous partirons si rien n'arrive d'ici là.

(Signé), E. B. FISHER,
De la barque "*George and Mary*."

En partant de l'île de Marbre (*Marble Island*), le steamer dirigea sa course vers Churchill. Il eut à essuyer du gros temps pendant le voyage, et dans la soirée du 3, il arrivait au large de l'embouchure de la rivière Churchill. Comme il soufflait une forte brise du nord-ouest, avec brouillard, et que nous ne connaissions pas très bien les abords du port de Churchill, nous avons été obligés de rester au large du cap Churchill jusque dans l'avant-midi du 6. Le temps se mettant alors au beau, nous avons pu pénétrer dans le port et y jeter l'ancre.

Par suite de maladie, M. C. R. Tuttle, qui avait été nommé l'observateur pour Churchill, m'offrit sa démission, que j'acceptai. Je fis des arrangements avec M. Spencer, l'agent local de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui promit de faire les observations météorologiques nécessaires, dans l'intérêt du gouvernement, moyennant la somme de \$120 par année.

Nous séjournâmes à Churchill, pour prendre du lest jusqu'au 9, et à 7 heures du soir, ce jour-là, nous partions pour la Factorerie d'York.

Je dois reconnaître l'extrême bienveillance des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Churchill. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour rendre notre visite agréable, et me procurer des fourrures, etc.

Nous étions en vue de la balise de la Factorerie d'York dans la matinée du 11, et sur les 10 heures de l'avant-midi, le steamer jetait l'ancre dans la rade abritée, à dix-huit milles de la Factorerie. Nous demandâmes par signaux un bateau, qui fut immédiatement poussé au large ; mais comme la marée et le vent étaient contraires, ce bateau ne toucha le steamer qu'à 5 heures du soir.

M. Cowie, le principal comptable du poste, se trouvait à bord, et il eut la bonté de nous conduire à terre et de nous ramener à bord le lendemain. Nous arrivions à la Factorerie vers les 3 heures du matin le 12 et nous en partions à 3 heures de l'après-midi.

M. Wood, garde-magasin à York, remplit depuis plusieurs années, les fonctions d'observateur au bureau météorologique. J'examinai ses instruments et les ajustai. Ce dernier s'acquitta fort bien de ses devoirs et est très attentif.

M. Fortescue, le facteur en chef de ce poste, me procura de nouvelles fourrures, et de même qu'à Churchill tous les employés de la Compagnie nous reçurent d'une façon tout à fait hospitalière.

Le bateau de York atteignait le *Neptune* vers les 5 heures du soir le 11. A 7 heures l'ancre était levée et le steamer partait pour le Cap Digges.

Nous avons trouvé un bon port sur l'extrémité sud-ouest de la plus grande île Digges, et nous y jetions l'ancre dans la matinée du 16. Je résolus d'y établir un poste que je mis sous la surveillance de M. Laperrière, et j'appelai l'endroit Port-Laperrière. C'était à mon avis un endroit tout-à-fait convenable pour y établir un poste devant agir de concert avec celui de Port de Boucherville. Les deux ports sont éloignés de 45 milles, et comme nous avons rencontré une vaste étendue de glace entre Nottingham et Digges, à l'aller et au retour, ce chenal m'a paru être un point de la plus haute importance, et j'ai cru qu'il était désirable d'y avoir deux postes.

Le 20 septembre au matin les bâtiments étaient achevés, et l'on avait débarqué les approvisionnements ; en conséquence nous pouvions partir. M. Laperrière fut chargé du poste et je lui adjoignis MM. Quigly et Maher. M. Quigly, un des charpentiers, remplaçait M. Youill, qui n'était pas assez bien portant pour demeurer à ce poste.

En revenant, le steamer toucha au Port de Boucherville, à Ashe's-Inlet et à la baie de Stupart. A chacun de ces postes je distribua

aux employés les fourrures et les articles d'habillement que je m'étais procurés. A Ashe's Inlet je pris à bord MM. Skynner, Rainsford et Jordan, laissant avec M. Ashe, MM. Keating et Drysdale, qui avaient été primitivement nommés pour ce poste.

De la baie de Stupart nous nous dirigeâmes vers l'île Résolution, dans l'espérance de pouvoir établir un poote sur les rivages de cette île. Parvenus sur la rive ouest de l'île, dans la matinée du 26 septembre, nous la cotoyâmes afin de trouver un port. A 9 heures on détachait un bateau pour aller examiner une baie qui paraissait propice. Le navire suivit à quelque distance, allant à très petite vitesse, et ayant une vigie au petit beaupré. Le bateau et le steamer jetaient tous deux la sonde. Un moment la sonde jetée du bateau n'indiquait que quatre brasses d'eau, et le steamer se trouvait à une petite distance en arrière dans dix brasses d'eau. En le retournant, comme il faisait une forte brise du nord, et que la marée se portait au sud, le navire frappa un rocher, s'arrêta et le frappa de nouveau à chaque coup de mer pendant à peu près neuf minutes. Cependant on pût le retirer de là sans beaucoup de dommages. Un morceau de bois que l'on suppose faire partie des pièces d'assemblage faisant saillie sur la proue, fut aperçu à la surface de l'eau.

Nous avons de nouveau suivi la côte en gagnant le sud-ouest, et vers midi nous découvrions une autre baie. Le contre-maitre fut de nouveau expédié pour faire le sondage. Il revint plus tard nous dire que le port était bon. Le steamer se dirigea alors lentement vers la terre en s'arrêtant par intervalles, et en suivant aussi prêt que possible la trace laissée par le bateau. La sonde était jetée à chaque instant, et l'on avait placé des vigies dans la hune de misaine et le petit beaupré. A une heure, comme le sondeur annonçait douze brasses d'eau et pas de fond en avant, le navire frappa soudainement de l'avant en même temps que la vigie criait ; arrière. Le choc fut très violent et le navire se tordit deux ou trois fois, mais au moment où il rebondissait, la machine fut renversée, et on reprit immédiatement la mer.

Nous cotoyâmes la rive jusqu'au cap Best ; mais comme il n'y avait aucun signe de port et que le vent menaçait de tourner en tempête, avec une mer déjà bien grosse, et comme le navire avait frappé deux ou trois fois et était grandement endommagé, le capitaine Sopp conseilla de renoncer à l'intention d'établir un poste sur l'île Résolution, ce que, dans toutes ces circonstances, je me crus obligé de faire. Nous avons examiné la côte sur un parcours de plus de soixante milles, et nous avons passé près de trois jours à chercher un port. En conséquence, je demandai au capitaine de diriger le steamer vers Port-Burwell, l'excellent port dans lequel nous jetions l'ancre à 8 heures du matin, le 27 septembre.

Notre steamer fit son lest à cet endroit, et on remplit les soutes avec la houille de la cale.

Ici, comme à tous les autres postes, les employés étaient en parfaite santé et gais, aimaient ce genre d'ouvrage, et se déclaraient satisfaits de tout ce qui leur avait été fourni. On trouvait les provisions, particulièrement les fruits et légumes cuits, d'une qualité excellente.

Nous partions de Port-Burwell à 3 h. p. m., le 29 septembre, pour la baie Nachvak, en passant par le détroit Grey ; nous avions basse marée.

Le 30, à midi, nous jetions l'ancre dans une crique située sur la côte nord de l'entrée de la baie. Après avoir choisi un emplacement, nous nous mîmes de suite à construire le bâtiment, ainsi qu'à débarquer les approvisionnements.

L'ouvrage était entièrement fini, samedi soir le 4 octobre, mais comme tout le monde avait excessivement travaillé pendant la semaine, nous séjournâmes dans le port jusqu'à la pointe du jour, lundi le 6. Le steamer prit alors la mer, à destination de Saint-Jean, Terre-Neuve, où il arrivait, samedi matin le 11. Après avoir remis le *Neptune* à ses propriétaires, MM. Job Frères et Cie, le parti entier prit passage sur le steamship *City of Mexico*, faisant voile ce jour-là pour Halifax.

Navigation

Jusqu'ici on avait considéré que la glace était le plus formidable obstacle à la navigation du détroit d'Hudson, mais on s'est aperçu, après examen, que cette crainte était vaine du moins jusqu'à un certain point. La glace rencontrée par le *Neptune* peut se diviser en trois catégories,—ayant chacune une origine différente. Ces catégories comprennent les icebergs (banquises) provenant des glaciers du chenal Fox, les immenses bancs de glace arctiques provenant du chenal même, et ce qu'on peut appeler les bancs de glace ordinaire, c'est-à-dire la glace qui se forme sur les rivages de la baie et du détroit.

Nous n'avons pas vu d'icebergs (banquises) dans la baie d'Hudson, ni entendu dire qu'il y en avait. Le détroit en contenait un bon nombre ; il y en avait plusieurs d'échoués dans les criques, sur la rive nord particulièrement ; nous en avons aussi rencontrés quelques-uns dans le chenal. Sur ceux que nous avons vus à l'extrémité est du détroit, quelques-uns provenaient incontestablement du détroit de Davis, ayant passé entre l'île Résolution et East-Bluff ; mais tous ceux qui se trouvaient à l'ouest venaient du chenal Fox. En effet, d'après les observations faites par M. Ashe, à North Bluff, un iceberg signalé à l'ouest aura disparu à l'est après trois ou quatre marées, soit une marche vers

l'est de plus de dix milles par jour. Les icebergs qu'on voit dans le détroit d'Hudson en août et septembre ne peuvent être de plus grands obstacles à la navigation que ne le sont ceux qu'on rencontre au large du détroit de Belle-Ile. Ils n'étaient pas non plus en plus grand nombre dans le détroit d'Hudson, qu'ils ne le sont souvent au large de Belle-Isle.

Nous avons rencontré les bancs de glace ordinaires au nord de North-Bluff et des îles Savages supérieures, le 11 août. Bien qu'un steamer en fer eût été obligé de marcher à très petite vitesse au milieu de cette glace, le *Neptune* n'a cependant trouvé aucun embarras, car le contre-maître en vigie les lui a fait traverser à pleine vitesse en les touchant que très rarement.

Immédiatement avant de pénétrer dans l'anse de Ashe (*Ashe's Inlet*) nous avons eu à nous faire jour à travers un épais cordon de ces bancs de glace, ce qui fut fait sans endommager en aucune manière notre navire. Dans le port (*Ashe's Inlet*), le flux nous amena la glace, et ces bancs étaient si rapprochés que les Esquimaux purent se rendre jusqu'à nous, à une distance de trois quart de mille. Il nous est arrivé à peu près la même chose sur la rive sud; cependant nous n'avons pas rencontré de glaces à travers lesquelles notre navire n'aurait pu se frayer un chemin sans accident. Dans le milieu du détroit jusqu'à l'est de North-Bluff il n'y avait aucun banc de glace, et bien que notre steamer, après avoir quitté la baie Stupart, en allant, dût séjourner une nuit dans la glace, ce n'était pas à raison de sa trop grande abondance, mais parceque nous voulions attendre au jour. Il y en avait sur une étendue d'à peu près 18 milles, mais ensuite nous avons une mer libre. De cet endroit à l'île Charles, et, de là au bout de l'île Salisbury, nous avons souvent vu de longs cordons de glace; mais comme ils se trouvaient toujours en lignes parallèle, ou à peu près, à la route suivie par le steamer, notre navigation ne souffrait pas.

En revenant, il n'y avait plus aucun de ces bancs de glace. Les Esquimaux d'Ashe-Inlet de même que ceux de la baie Stupart, m'ont informé qu'il y a eu cette année une plus grande quantité de glace que d'habitude, et que jamais elle n'est restée aussi tard sur le rivage, à leur connaissance.

Lourde glace arctique.—Après avoir dépassé l'extrémité est de l'île Salisbury, la glace que nous avons rencontrée était plus lourde et plus rapprochée, et au large de l'île Nottingham la masse se resserrait tellement que je me décidai à changer la direction et à gagner plus au sud. En approchant de terre nous avons brisé notre hélice, cependant nous avons réussi à atteindre le port avec les tronçons qui lui restaient.

Vue du sommet d'une colline de l'île Nottingham, la mer ne semblait être dans toutes les directions qu'un immense banc de glace, et

l'on apercevait au sud entre la pointe sud-est et le cap Digges quatre navires immobiles. Cette glace différait complètement de celle que nous avons rencontré jusque-là. Une partie se composait d'une épaisseur de plus de 40 pieds de glace bleue solide, non de bancs formés par des gélées successives, mais une masse solide qui s'était évidemment congelée telle que nous la voyions. Il y en avait beaucoup d'une épaisseur de vingt pieds, et parmi toutes les banquises que nous avons rencontrées avant d'arriver au port, la moyenne générale de l'épaisseur, aurait dépassé, je crois 15 pieds. La question de savoir d'où vient cette glace et si on la rencontre souvent à l'extrémité ouest du détroit, est importante, car lorsqu'elle forme une masse compacte, aucun navire, même des dimensions et de la force du *Neptune* ne pourrait traverser. Je ne crois pas qu'il soit possible que la glace du chenal Fox atteigne plus de 10 pieds d'épaisseur par année, et je suis convaincu qu'une grande partie de ces bancs de glace avait pris plusieurs années à se former.

Autant que je sache, on n'a encore jamais déterminé jusqu'à quelle profondeur l'eau peut geler, mais ce qui est certain c'est que la glace est mauvais conducteur de la chaleur, et en conséquence quand elle a acquise une certaine épaisseur, l'épaississement ne se fait ensuite que très lentement. A ce sujet, quelques-uns des observateurs qui se trouvent cette année dans le détroit d'Hudson, sont chargés de faire des mesurages de la formation de la glace, lesquels serviront à déterminer cette question.

Si, comme cela semble probable, d'après les rapports des navires de la baie d'Hudson, nous avons eu cette année et l'année dernière abondance extraordinaire de glace, on peut conclure avec raison que cette lourde glace du chenal Fox ne se voit que de temps à autre dans le détroit d'Hudson. La lettre du capitaine Fisher, trouvée à l'île de Marbre (*Marble Island*) et que j'ai citée dans la première partie de mon rapport, alléguant qu'il n'avait pu, à la date mentionnée, atteindre la rive est, ou se rendre à Welcome, à raison de la glace, est une nouvelle preuve de la nature exceptionnelle de la glace qui couvrait, cette année, la partie septentrionale de la baie.

La glace se forme dans le port de Churchill vers le milieu du mois de novembre, et la débâcle se fait vers le milieu de juin. Comme c'est

P C

le seul port connu sur la côte occidentale de la baie, on peut dire que ces époques commencent et terminent la saison pendant laquelle un navire peut entrer dans le port ou en sortir.

Il n'est que juste de mentionner ici que si je m'étais rendu directement à Churchill, en partant du cap Chudleigh, au lieu de suivre la côte et de traverser le détroit, je ne crois pas que la glace m'eût retardé

pendant plus de quarante-huit heures ; mais aucun steamer en fer, des dimensions des bâtiments modernes, destinés au transport des marchandises, n'aurait pu traverser les lourdes glaces que nous avons rencontrées, sans courir de grands risques, sinon se briser.

Depuis que j'ai écrit ces lignes j'ai reçu un exemplaire du rapport soumis par le lieutenant Ray, du service des signaux des Etats-Unis, au chef de ce service, au sujet des observations faites à la pointe Barrow, dans la mer Arctique. La plus grande épaisseur que prend la glace pendant une saison est, dit-il, de 6 pieds 2 pouces. A la pointe Barrow il y a un courant d'eau chaude qui traverse le détroit de Behring pour se diriger au nord-ouest, lequel exerce certainement une influence sur la formation de la glace sur le rivage.

Il n'en est pas ainsi dans le chenal Fox, et je persiste à croire que la glace y peut atteindre une épaisseur de 10 pieds pendant une saison.

Compas.—En traversant le détroit, particulièrement dans la partie ouest, le compas ordinaire était si incertain qu'il pouvait à peine servir. La carte de sir W. Thomson nous a cependant admirablement servi, en y faisant les compensations ordinaires.

La raison de cette incertitude du compas, c'est que par suite du voisinage de pôle magnétique, la force horizontale de direction du magnétisme de la terre, qui seule affecte directement l'aiguille du compas, est très faible comparativement à la force magnétique entière ; en conséquence, l'effet du magnétisme produit par le fer du navire sur le compas devient très fort comparativement à l'action directe mentionnée plus haut. Le résultat, c'est que dans un compas imparfaitement compensé, l'inexactitude due à l'attraction locale est de beaucoup augmentée.

Avec l'habitacle de sir Wm. Thomson, il est facile de corriger parfaitement cette inexactitude ; en effet le système est disposé de telle manière qu'après le premier ou le deuxième voyage, le compas peut être parfaitement compensé au moyen d'une certaine proportion de barres de fer ductiles et d'aimants, servant de correctif ; cette proportion devra être déterminée d'après les observations et les expériences faites pendant le voyage.

Tous les steamers qui traversent le détroit devraient avoir un de ces compas types, et les capitaines devraient se mettre au courant de la méthode servant à les régler, ainsi que profiter de toutes les occasions possibles pour faire des observations de l'azimuth stellaire et solaire.

(A continuer.)

FILLE A MARIER ⁽¹⁾

PAR SALVATORE FARINA

I

Tous les soirs, du 1er janvier au 31 décembre, le docteur Rocco Trombetta avait l'habitude de se mettre en colère ; peut-être trouvait-il en lui-même que, si les fonctions de chyliification ont été accomplies dans une espèce de léthargie, une série bien combinée de décharges électriques du système nerveux aide considérablement à diriger les sucs nutritifs dans les conduits chyliifères.

Mais ceci n'est qu'une hypothèse ; la vérité est que le docteur s'en prenait à tout, à tous et à lui-même. Autrefois médecin militaire, il avait conservé de ses mœurs guerrières une certaine humeur batailleuse, et maintenant qu'il était malade de la goutte, il cherchait volontiers noise à son infirmité, en lui disant clair et net qu'avec un confrère, qu'avec un compagnon d'armes, on ne doit pas se conduire de la sorte.

Et c'était là, à vrai dire, ses moments de bonne humeur, pendant lesquels ces mauvais sujets de M. Gioachino Poma et de M. Romolo Affanni, amis de la maison, pouvaient se permettre un petit rire discret.

Les mauvais sujets avaient chacun soixante ans sonnés et possédaient à eux deux un respectable contingent de rhumatismes compliqués de catarrhes, infirmités, craintives et modestes qui s'ingéniaient à se cacher, en évitant les lamentations inutiles en face de la goutte prédominante du docteur Rocco. Les rhumatismes y réussissaient presque toujours, le catarrhe moins facilement, comme vous pouvez le croire.

Si, nonobstant le tempéramment bilieux et la goutte du docteur Rocco, M. Romolo Affanni et M. Gioachino Poma avaient d'abord désiré comme un bonheur, puis obtenu comme une grâce, d'être ses pensionnaires et de venir déjeuner et dîner à sa table, c'est, évidemment, qu'un aimant puissant avait dû les attirer.

(1) De la *Revue Britannique*.

Les aimants en question étaient au nombre de deux, la signorina Tranquillina, femme du docteur Rocco, et leur fille Amalia, "la plus belle fille de l'univers".

Lorsque sa rancune contre la pluie et la neige l'eut emporté sur sa misanthropie, et décidé le docteur Rocco à quitter la campagne pour venir passer huit mois de l'année à Milan, M. Romolo et M. Gioachino avaient pris depuis quelque temps le sage parti de mettre en commun leurs manies et leurs infirmités et de vivre ensemble comme deux étudiants d'université.

Cette résolution leur avait été suggérée par un certain nombre d'observations judicieuses ; ils avaient constaté, par exemple, qu'au café on ne peut pas rester deux minutes de suite à une table sans recevoir les caresses d'un air perfide, saturé de rhumatisme, qu'au cercle il faut prendre part à la conversation générale, même quand on n'en a pas envie, si l'on ne veut pas être classé parmi les invalides ; sans compter que, quand vient l'hiver, avec son cortège de bourrasques, de pluie, de neige et de verglas, on y entre à moitié vivant pour rentrer chez soi à moitié mort.

Et, ce n'est pas tout ; le soir de la première représentation d'un opéra nouveau à la Scala, Gioachino avait dû réveiller trois fois l'ami Romolo qui dormait paisiblement entre les bras de son fauteuil ; et Romolo avait rendu le même service à l'ami Gioachino, une seule fois, il est vrai, mais au moment le plus palpitant, pendant une danse de prêtresses. Bref, une fois au moins par semaine, Gioachino et Romolo, se rappelant la tendresse dont les avaient entourés leurs auteurs défunts, rêvaient qu'ils possédaient une maison toute à eux, une famille toute à eux c'est à dire une femme et une demi-douzaine d'enfants des deux sexes, ou au moins une demi-douzaine de marmots sans la femme.

Gioachino, une de ces nuits fortunées, avait cru être père d'un petit vaurien plein de talent, qui déclinait *Rosa, Rosa*, et Romolo, cette même nuit, s'était vu aimer par une jeune fille blonde comme un épi mûr, blanche comme l'aurore et mélancolique comme le soleil couchant.

"Je crois, fit observer Romolo en soupirant, je crois qu'on nous fait voir en songe ceux qui auraient dû être vraiment nos enfants. Et s'il en était ainsi, mon cher Gioachino, quelle blonde céleste j'aurais perdue !

—Je ne dis pas non, répondit M. Poma en frisant deux moustaches qui, à soixante ans, se révoltaient encore, je ne dis pas non, parceque, moi aussi, je vois mes enfants tels que j'aurais voulu les avoir, et je suis sûr, c'est à dire il me semble... oui... j'ai idée que je les aurais réussis assez bien. Qu'en penses-tu ?.....

Romolo disait toujours oui, même quand ses rêveries philosophi-

ques ou sentimentales ne lui permettaient pas de suivre les tours de phrases compliqués de Gioachino, qui, de son côté, n'opposait jamais aux circonlocutions de son ami un ce ces *non* tranchants et cruels qui rendent si aigres les discussions et finissent par briser les amitiés les plus solides.

Au contraire, chaque fois que, regardant les insectes, l'herbe fleurie, les nuages ou les étoiles, Romolo avait trouvé une idée neuve, qu'il l'exposait, d'abord timidement, puisque peu à peu enhardi par le silence de son compagnon, il émettait bravement son hypothèse bizarre, pour s'arrêter enfin, stupéfait de son aplomb ; quand Romolo Affanni faisait tout cela, on pouvait être certain que Gioachino Poma ne disait pas non ; seulement il profitait de ce premier moment de silence pour commencer la description d'un nouvel aspect de sa propre personne.

Sa conversation devenait, comme vous pouvez vous le figurer, très attrayante, mais un peu longue, parceque Gioachino n'était pas un de ces vaniteux vulgaires qui vous crachent ouvertement à la figure leur valeur en lires et en centimes ; Gioachino avait une modestie, une pudeur et une dignité, et il savait avec combien d'égards étaient traitées toutes ces vertus, qui, en fin de compte, étaient sa propriété, à lui, Gioachino.

Il prenait par la main la louange que sa conscience lui disait d'avoir mérité, la conduisait par un labyrinthe de dubitatifs et de conditionnels, la marquant de mille manières, l'enveloppant dans cent phrases modestes, jusqu'à ce que, à force de réticences habilement calculées, arrivât le moment opportun de la présenter au prochain avec un sourire de résignation. Et ce sourire signifiait, à n'en pas douter : "Je n'y puis rien, elle est bien à moi pourtant."

Quelquefois, cette louange dont il était débiteur envers lui-même, il la jetait comme une impertinence ou la lançait brusquement en avant sous forme de blâme, en grossissant un peu la voix ; mais ces hasards, on le sait bien, n'arrivent pas tous les jours.

Quoi qu'il en fût, Romolo, pendant cet exposé, pensait à ses affaires, et disait invariablement oui à la dernière syllabe.

Comme vous le voyez, Gioachino et Romolo étaient faits pour s'entendre.

Un beau matin donc, M. Poma parla en ces termes à Monsieur Affanni :

"Mon cher Romolo, tu as soixante ans sonnés... je ne dis pas que ce soit beaucoup..... les années ne comptent pas quand on les porte gaillardement..., et tu les portes gaillardement... je veux dire qu'avec mes cinquante-neuf printemps, je parais presque plus vieux que toi..... ne dis pas non, je le vois bien..... Pour peu que j'aie mal dormi ou que je n'aie pas digéré, on me donnerait une paire d'années de plus

que toi. Enfin, peu importe ! les années ne comptent pas, ce qui compte c'est l'ennui. Je m'ennuie, moi..... et toi ?

—Moi aussi.

—Très bien. Quand je rentre à la maison le soir, et que je trouve mes chambres vides, froides, le domestique endormi dans l'anti-chambre, je sens ce vide et ce froid me pénétrer le cœur. Et toi ?

—Moi aussi

—J'ai pensé à une chose..... Si nous logions ensemble ! Les courants d'air du café ne viendront plus nous incommoder, mais nous aurons en revanche la visite des amis du cercle. Il me semble que nous devons nous entendre à merveille ; nous nous connaissons depuis longtemps ; il ne me faudra pas beaucoup d'indulgence pour compatir à tes défauts, et toi, tu n'auras pas besoin de beaucoup de charité pour supporter les miens”.

Il souriait en parlant ainsi ; car qui eut osé soutenir que Gioachino avait des défauts ? Tout au plus pouvait-on compter à son actif quelques manies innocentes.

“ Nous nous entendrons,” dit Romolo.

Et ils s'entendirent ; l'intimité révéla même qu'ils avaient beaucoup plus de points de ressemblance qu'ils ne le croyaient eux-mêmes ; leurs opinions religieuses et politiques et toutes les autres opinions oubliées qu'ils se retrouvaient à soixante ans, étaient identiques ; Romolo et Gioachino pouvaient goûter la seule, incomparable et utile douceur des discussions : celle de s'en aller métamorphiquement bras dessus bras dessous par des chemins à eux connus, de se montrer du doigt des horizons nouveaux, d'envisager leurs idées communes sous diverses aspects, d'employer des dilemmes serrés, triomphants, pour se convaincre réciproquement de ce qui était article de foi pour tous les deux.

Si quelquefois, s'ouvraient tout à coup devant eux deux chemins opposés, c'étaient de petits sentiers bien courts, au bout desquels les compagnons de voyage reprenaient de nouveau bras dessus bras dessous la grande route.

L'image des sentiers n'est pas de nous. Gioachino la trouva le premier ; Romolo y avait collaboré avec une grande complaisance, et à eux deux, corrigeant, redressant, rajustant, ils avaient fini, comme d'habitude, par émettre d'un commun accord le jugement suivant :

“ Il y a deux manières de discuter ; prendre un même chemin, où l'on marche du même pas, se soutenant, s'éclairant, s'encourageant tour à tour ; voilà la discussion utile. L'autre manière commence à un carrefour ; on ne sait jamais où l'on va aboutir ; plus on avance, plus on s'éloigne l'un de l'autre.

Tu parles, et moi je ne t'écoute pas, parce que je pense à ce que j'ai

à dire quand tu auras fini de parler ; si tu tardes pas trop à te taire, je t'interromps ; tu ne m'écoutes pas, tu m'interromps à ton tour, jusqu'à ce que nous soyons si loin l'un de l'autre qu'il devienne impossible de nous entendre. Nous nous quittons, dans la meilleure des hypothèses, sans nous être traités tout haut d'imbéciles, mais en nous renvoyant tout bas ce qualificatif malhonnête, en conservant chacun notre opinion première ; voilà la discussion inutile."

Et cette discussion-là, les deux inséparables ne l'avaient jamais.

Ils étaient tous deux sujets à l'insomnie ; durant les longues nuits d'hiver, couchés dans la même chambre, côte à côte, dans deux lits jumeaux, ils se réveillaient et restaient un moment silencieux pour ne pas se déranger ; puis Romolo soupirait : "Gioachino?", et Gioachino bondissait sur son séant en criant : "Romolo !"

On allumait la bougie, et la conversation commençait ! devant les yeux de ces deux vieillards, oublieux de leurs rhumatismes, défilait une procession de fantômes du passé.

Gioachino avait tout un poème écrit sous son épiderme aujourd'hui racorni d'homme à la mode ; il en faisait paraître un chant chaque nuit, et l'édition n'était jamais épuisée ; c'était un poème éternel. Miséricorde céleste, comme il avait fait des siennes, Gioachino !

Romolo, lui, avait été plus sage ; sa vie avait été contemplative, ses entreprises sans héroïsme, ses conquêtes faciles, non qu'il n'eut été irrésistible, mais parcequ'il n'avait jamais assiégé que des forteresses affamées. Il était heureux, dans sa naïveté, de n'avoir fait pleurer aucune fille d'Eve à l'heure de l'abandon, de n'avoir couvert d'opprobre aucun mari, de n'avoir offensé ni profané personne.

Et avec tant d'heureuses dispositions, direz-vous, pourquoi n'avoir pas pris femme ?

Gioachino lui avait adressé dix fois cette question, et toujours il s'était cru obligé de répondre d'abord pour lui-même, voulant éviter peut-être que son ami ripostât par une question identique.

Lui, on le comprend, il n'avait pas pris femme, parceque toutes les femmes qu'il avait ensorcelées étaient déjà en puissance de mari. L'une de ces infortunées, dont le mari était mort, en désirait un vivant et comptait sur lui ; mais elle avait failli se faire arracher les yeux par tout un bataillon de rivales abandonnées.

Pour lui conserver la vie, Gioachino l'avait laissée se marier avec un autre. La pauvre avait pleuré beaucoup ; mais ce détail est sans importance, car les femmes ont des yeux pour cette fonction ; elle eût été bien plus à plaindre de se les faire arracher et, comme conséquence de ne plus pouvoir verser la moindre larme, le cas échéant.

Si donc Gioachino pouvait regretter de n'avoir ni femme, ni enfants, au moins il était en règle. Et Romolo ?

Romolo, à trente ans, faisait encore des vers pour une création parfaite. qu'il désespérait de rencontrer sur cette terre ; il attachait des queues démesurées à certains sonnets bien nourris de métaphores ; il composait des romances qu'il recommandait inévitablement aux zéphyrus et supportait les railleries de ses amis avec un stoïcisme admirable. Il n'avait pas encore trouvé son idéal : une jeune fille blonde comme un épi mur, pâle comme l'aurore et mélancolique comme un soleil couchant.

A trente ans, il la rencontra ; elle en avait vingt, s'appelait Tranquillina, était brune et pas du tout mélancolique. Il y eut un peu de désordre dans la Parnasse de Romolo ; les aurores pâles et les soleils couchants mélancoliques, se refusant à déguerpir tout à fait, durent se résigner à devenir aurores de rose et soleil de feu ; mais ce fut l'unique occasion. En revanche, Romolo vit venir à lui une foule d'idées réalistes, d'images pleines de vie ; tous les démons du monde rhétorique firent cercle autour de son encier.

Il aime, comme (il l'avait dit en vers) lui seul était capable d'aimer, c'est-à-dire désespérément ; il resta, au grand scandale du voisinage, des matinées entières sous une fenêtre du troisième étage, uniquement pour voir paraître derrière les vitres le délicieux profil de la reine de ses pensées ; et notez qu'il le devinait, mais qu'il ne pouvait le voir, car Romolo était myope. Il devint rusé comme un diplomate pour s'introduire dans la maison de sa belle, enfin il la vit de près ; il put lui serrer la main ; il lui fut permis de s'asseoir à côté d'elle, de lui parler sans réticence du beau temps incontestant, qui était très capable de tourner à la pluie.

Ils s'entendirent, se plurent, s'aimèrent. Tranquillina aurait fait pour Romolo tout ce qui est permis à une jeune fille : elle se serait laissé épouser. Romolo, pour Tranquillina, aurait donné je ne sais quoi..... cent gouttes de son sang, cent sonnets dignes de Pétrarque, tout avec l'acrostiche : "O Tranquillina !" Quant à l'épouser, il n'y songeait même pas. Il avait entendu dire tant de mal du mariage par ses anciens amis célibataires, que, sans l'avoir jamais vu de près, il en éprouvait une crainte mystérieuse et salutaire ; il demandait seulement de pouvoir aimer Tranquillina dans cette vie et dans l'autre. C'était peut-être beaucoup.

Un rival se présenta, un médecin de l'armée ; celui-là était mûr et entreprenant. A peine crut-il sentir dans le péricard les symptômes de son mal, qu'il fit l'opération en règle : il demanda la jeune fille en mariage.

La réponse de Tranquillina fut un refus courtois ; mais le docteur Rocco ne perdit pas courage ; il savait qu'il était malade et que le remède prescrit pour son mal avait nom Tranquillina ; il devint assidu,

prit soin d'améliorer ses manières un peu rugueuses, son langage un peu soldatesque, sa personne un peu vulgaire. Il n'était pas trop laid, et il portait crânement l'uniforme.

Les serpents de la jalousie s'insinuèrent dans le cœur du candide Romolo ; chaque jour, il se faisait promettre par Tranquillina son amour éternel, et, en dépit des protestations de sa bien-aimée, chaque nuit il maudissait le destin en vers et en prose.

Un jour vint, un triste jour, un lundi. Ce jour-là, le père de la jeune fille adorée—oh ! pourquoi les jeunes filles adorées ont-elles un père ? —Un lundi vint où ce père vulgaire déclama à M. Romolo cette prose décousue :

“ Ma fille est en âge de se marier ; je suis vieux, et je ne voudrais pas m'en aller sans l'avoir vu en ménage. Le docteur Rocco m'a demandé sa main..... ma fille dit non..... elle est parfaitement libreil m'est tombé entre les mains certain sonnet acrostiche de votre composition ; je l'ai lu avec un véritable plaisir..... vous y avez mis des métaphores risquées..... j'espère que la chose* pourra très bien s'arranger..... je n'y verrais aucun inconvénient, mais, en attendant, il faut interrompre vos visites, qui pourraient faire jaser les voisins.”

Le dilemme était clair : ou épouser Tranquillina ou la laisser épouser au docteur Rocco.

Un ami du cercle, auquel le plus désespéré des Romolo demanda conseil, se mit à rire d'une façon scandaleuse, et déclara sans ambages que le dit dilemme en question ne présageait rien de bon pour la félicité conjugale du naïf Romolo. Et il recommença à rire de la même façon scandaleuse ; Romolo rit aussi ; mais le soir, il pleura comme un enfant.

Six mois après, le docteur Rocco, complètement guéri, faisait un voyage circulaire dans les cent villes d'Italie, donnant le bras à sa jeune femme, et Romolo entonnait un chant funèbre sur la tombe de son amour.

Plus tard, quand il lui arriva de se rencontrer avec des jeunes filles blondes comme les épis mûrs, il pensa toujours à Tranquillina. qui était brune, et resta célibataire.

“ Le docteur Rocco était un Trombetta ? demanda Gioachino.

—C'était un Trombetta ! soupira Romolo.

—Alors je l'ai connu..... malheureusement.

—Malheureusement.

—Pour lui... Nous nous sommes rencontrés jadis à Gènes, où il était en garnison ; nous nous sommes battus en duel..... Quelle singulière coïncidence !”

Romolo devint pâle.

“Rassure-toi, poursuivit Gioachino, je n’ai jamais vu la signora Trombetta.”

La signora Trombetta ! Ah ! ce nom qui faisait sourire Gioachino, comme il descendait au fond du vieux cœur de Romolo !

Mais pourquoi ce duel avait-il eu lieu ?

Voilà : Gioachino et le docteur étaient ensemble au café. Rocco trouvait noire une chose qui semblait très blanche à Gioachino, lequel y émit son opinion sans y attacher d’importance, parce qu’en fin de compte, cela lui était indifférent, et qu’il espérait nullement faire changer d’avis à son interlocuteur. Mais le docteur s’obstina et M. Poma dut lui notifier qu’il le laissait maître de toutes les couleurs de l’arc-en-ciel pour les teindre à sa guise.

Le docteur se fâcha tout rouge ; Gioachino n’avait jamais eu de duel, et à la salle d’armes (ceci est notoire) il en remontrait même au professeur ; l’intrépide héros, sans s’échauffer le moins du monde, déclara à son conducteur qu’il était “à sa disposition”. Le docteur Trombetta, qui ne s’attendait pas à cette conclusion, resta pétrifié ; toutefois, le lendemain, il envoya ses témoins. Il se battirent au sabre, et, comme il était convenu que l’un des deux devait absolument couper quelque chose à l’autre ; ce fut Gioachino qui coupa un bras à son adversaire.

Le vainqueur racontait tout cela avec insouciance, sans se donner la peine de lire sur la physionomie de son compagnon l’horreur que lui inspirait cette prouesse.

“Malheureusement, j’eus la main un peu trop lourde, ajouta Gioachino ; car le docteur Rocco déclara que son bras était perdu et s’emporta contre le confrère qui, en le pansant, se risquait à lui offrir des consolations..... C’est bien vrai, on voit quelquefois des coïncidences bizarres !

—Et toi ? demanda Romolo saisi d’horreur.

—Je lui serrai l’autre main..... les témoins déclarèrent que l’honneur était satisfait, que nous nous étions comportés d’une façon chevaleresque..... rien de plus. Quelque temps après cet incident, je quittai Gênes. Eh bien, ne te semble-t-il pas que c’est là un vrai roman ?

—Et sais-tu s’il a réellement perdu son bras ?

—Non, balbutir Gioachino, je n’ai pas songé à m’en informer..... j’ai eu tort.

—Oui, tu as eu tort.”

Ils se turent ; Gioachino se trouvait mal à l’aise, il se retournait dans son lit, attendant un mot de son ami ; mais l’ami ne disait rien, il pensait au docteur Rocco et à Tranquillina.

“Parce qu’un homme sa’ppelle Trombetta, reprit brusquement Gioachino vexé, ce n’est pas une raison suffisante pour qu’il se croie le

droit de mugir toute la journée comme un taureau..... Il faut savoir se contenir en ce monde. Qu'eût-il fait s'il se fût appelé Trombone ? Je te dis qu'il avait besoin d'une leçon. Je voudrais ne pas lui avoir donné moi-même ; mais, tout bien considéré, s'il a perdu son bras..... c'est qu'il n'a pas su le conserver."

Romolo garda un silence désapprouvateur, et Gioachino se retourna définitivement de l'autre côté.

Cette nuit-là, ils n'éteignirent plus la lumière, car il leur eût été impossible de s'endormir. Ils s'endormirent cependant un moment avant l'aube ; mais Gioachino rêva que le docteur Rocco était devant lui avec son bras pantelant, et Romola vit dans son sommeil Tranquillina en larmes.

Une semaine après cette nuit mémorable, les deux amis se promenaient dans la galerie Victor-Emmanuel, le petit Gioachino envoyant de bas en haut un flux de paroles qui n'arrivaient pas aux oreilles distraites du long Romolo ; soudain Gioachino s'arrêta, et l'autre se figurant que c'était l'artillerie ordinaire de rhétorique de son ami pour lui arracher plus sûrement un geste d'approbation, fit signe que oui de la tête et continua son chemin. Mais Gioachino ne bougea pas ; il était occupé à contempler un couple qui passait à cet instant : une femme sur la cinquantaine, qui conduisait par le bras un mari complet, jaune et mûr comme une pomme à son apogée.

" Le docteur Rocco ! " s'écria Gioachino.

Cette boule animée cessa de se mouvoir, se mit à considérer attentivement le petit homme qui lui faisait la courtoisie de l'appeler par son nom et le reconnut.

" Sang d'une lancette ! s'écria-t-il, je ne me trompe pas... vous..... c'est vous..... monsieur Poma ? Bien des années ont passé, mais je ne vous ai pas oublié."

Et se tournant vers sa femme :

" Ta sais, c'est celui qui m'a coupé le bras....."

Cette singulière présentation coupa net la respiration et la parole à M. Poma, qui fit alors le premier salut maladroit de tout son existence ; puis il regarda de côté et d'autre, cherchant probablement une contenance.

" Je n'ai pu m'en servir depuis, continuait le docteur Rocco en avançant son bras rigide ; il n'a plus voulu se plier, vous m'avez tranché un tenton."

Gioachina appela à lui tout son courage et se retourna pour héler Romolo, qui était resté immobile, fixant des yeux ahuris sur cette vision.

" Romolo, viens donc ! "

Romolo vint. Comme le cœur lui battait !

“ Romolo, tu dois connaître le docteur Trembetta.....”

Et se retournant vers le vieux médecin :

“ M. Affanni.....”

Romolo, jetant un coup d'œil timide devant lui, avait rencontré le regard serein de Tranquillina et était devenu rouge.

“ Il me semble..... je ne sais..... mugit l'autre.

—Oui, Rocco, dit Tranquillina, M. Affanni venait chez mon père... tu dois l'avoir vu quelquefois.....”

Mais Rocco ne se rappela pas ou ne voulut pas se rappeler, et le pauvre Romolo lui en fut reconnaissant.

Cette rencontre avait fait plaisir au docteur, et comme il n'était pas égoïste et aimait à partager ses joies avec son prochain, il le déclara franchement à Gioachino :

“ Vous ne pouvez vous imaginer le plaisir que vous m'avez fait ; il m'a semblé être encore là—et avançant le bras sans le plier, il esquissâ le geste martial de tomber en garde, au risque de rouler sur le pavé —être encore là avec un bras de plus et la goutte en moins..... parce que j'ai aussi la goutte maintenant. La Providence, vous le savez probablement aussi bien que moi, est facétieuse, et lorsqu'elle est en veine de rire, elle s'en donne à cœur joie. Y avait-il une plaisanterie plus aimable que celle de couper les jambes à un galant homme, après lui avoir coupé le bras ? Qu'en pensez-vous, signori ?... Cette farce providentielle m'a été jouée à moi, à moi-même ”.

Il élevait la voix en parlant et foudroyait du regard les voûtes de la galerie. Comment lui répondre ? Gioachino n'osait pas souffler, Romolo regardait à la dérobée les traits fatigués, mais purs, de Tranquillina.

“ Venez me voir, cher Monsieur. Venez voir votre invalide ; vous aussi, monsieur ; venez tous les deux, via della Cerva, No. 11, nous causerons. Le soir, je ne bouge pas de chez moi ; l'air humide ne convient pas à la goutte. Pourriez-vous me conseiller quelque chose qui convienne à la goutte ? Ainsi, c'est entendu..... Via della Cerva, No. 11. Je vous attends.”

Les deux amis, restés seuls, cheminèrent quelques instants, silencieux et graves.

“ Gioachino, murmura enfin Romolo d'une voix caressante, à quoi penses-tu ?

—Je pense à ce malheureux docteur. Comme il a vieilli ! Et dire que j'en suis peut-être la cause !

—Oh ! lui as-tu donné aussi la goutte ?

—La goutte, non, mais ce bras..... L'as-tu vu ? Il y a vingt ans qu'il ne peut plus le plier..... Je me fais horreur ! ”

Heureusement, la fibre de Gioachino était forte et se révoltait contre les injustices dont le digne vieillard était capable envers lui-même.

“ Quelle botte terrible fut la mienne ! Et je me rappelle encore comme si c'était hier, que c'était une botte de bas en haut, une botte gracieuse..... comme ça..... avec un mouvement de rien..... J'ai toujours eu une force étonnante dans le poignet.”

La pensée de Romolo était à mille lieues de là ; pour la centième fois il se répétait en lui-même :

“ Elle est toujours belle ! ”

Le docteur Rocco ne faisait jamais les choses à demi. La première fois que les deux inséparables vinrent chez lui, il leur fit une confidence. A l'entendre, la goutte n'avait pas suffi à la miséricorde céleste, elle avait cru bon d'y ajouter un peu d'asthme, quelques embarras gastriques par-ci par-là, produits par un petit dégât dans le pylore, un peu d'inflammation du foie et le gonflement de la rate. Quand il eut convaincu ses auditeurs qu'il devaient voir en lui un phénomène de l'omnipotence divine, c'est-à-dire une clinique en personne, il les invita à dîner.

A table, il commença sur la même thème. Les malheureux invités essayèrent de se soustraire à cette avalanche, de susciter des sujets de conversation plus digestifs : peine perdue. Chaque plat qui était apporté sur la table était ou non hygiénique pour un organe ou pour un autre, et comme le docteur Rocco n'avait pas d'organe sur lequel la Providence ne se fût pas divertie un peu, les prétextes ne lui manquaient pas pour interrompre tout autre discours en son début.

Les deux amis finirent par où ils auraient dû commencer : il ne l'écoutèrent plus.

Il admiraient tous les deux la douce sérénité avec laquelle Tranquillina souriait à chaque instant en disant de son insupportable mari :

“ Aujourd'hui, il est de bonne humeur.”

Gioachino alors se souvenait de Romolo, et celui-ci s'empressait de fixer les yeux sur son assiette.

Mais tout à coup, le docteur dit :

“ Tranquillina, je n'ai plus de pain ; fais-moi le plaisir de m'en couper un morceau, je n'y réussis pas.”

Il éprouvait, en effet, une fatigue visible, en essayant de tenir le pain avec le bras droit et de le couper avec la main gauche.

Gioachino, ému de pitié, offrit timidement ses services, et le docteur avec un rire singulier :

“ Bravissimo, dit-il, quand nous avons Amalia, c'est elle qui m'aide ; mais aujourd'hui, elle dîne chez une amie de pension..... Merci, Tranquillina, merci ! ajouta-t-il en prenant une voix caressante, laisse faire monsieur, ce sera sa punition. Qui l'eût dit ? ”

Il riait à bouche close et Gioachino était au supplice.

“ Tranquillina, disait le docteur un moment après, Tranquillina, ma serviette est tombée.”

Et pendant que l'excellente femme s'empressait de la ramasser, il ajoutait en baissant un peu la voix :

“ C'est une perle ! ”

Alors c'était Romolo qui entendait un carillon terrible dans son cœur.

Chaque fois que le malheureux s'oubliait lui-même, en regardant en extase celle qui aurait pu être sa Tranquillina, la voix du docteur Rocco, comme un fait exprès, disait, sous un prétexte quelconque :

“ Ma chère Tranquillina.....”

Si le dîner ne fut pas d'une gaieté folle, la soirée fut véritablement une fête. D'abord, le docteur Rocco, en mari sur de son empire, effectua sa chylification habituelle ; puis Romolo, aidé de l'ami Gioachino, put dire quelques mots à Tranquillina, mots qui, en apparence, étaient indifférents, mais qui résonnaient dans tout son être comme une musique ; et enfin, au moment même où le docteur cherchait des prétextes pour se fâcher et proférer quatre impertinences hygiéniques au Père éternel, à ce moment même entra Amalia, “ la plus belle fille de l'univers.”

De sorte qu'en rentrant à la nuit noire dans leur chambre solitaire, Romolo soupirait (on le comprend) et Gioachino soupirait aussi, ce qui peut paraître singulier.

“ Au fond, dit-il, ce docteur Rocco est un excellent homme ; il commence à vieillir et il est vraiment dans un état pitoyable..... Je lui ai coupé un bras et j'ai de la peine à me le pardonner. Celui qui m'eût prédit que mon premier duel me donnerait mon premier remords, je lui aurais jadis envoyé mes témoins. Je prenais facilement feu autrefois... tu le sais bien, mais non pourtant aussi facilement que le docteur.

—Oui, au fond, ce doit être un excellent homme, répétait Romolo distrait.

—Et puis, la jeune fille est adorable.

—C'est la plus belle fille de l'univers, ajoutait l'autre en s'arrachant à sa distraction, le portrait de sa mère quand elle avait vingt ans..... Elle est encore belle, sa mère ! ”

A la même minute, le docteur Rocco disait à sa femme :

“ M. Poma ne me déplaît pas, bien qu'il ait les attaches un peu lourdes, mais ton M. Affanni, long comme l'ennui, ce Romolo qui n'en finit pas, je ne puis pas le souffrir. Tu aurais eu là un beau mari, si je n'y avais mis ordre ! Je conserve toujours comme une relique son sonnet à queue qui commence..... attendez..... *Les cheveux couleur d'aile de corbeau.....* Et puis ?

—*Les joues de neige*, ajouta Tranquillina sans s'émouvoir. Mais la nuit est froide, il est temps que tu ailles te coucher.”

(A continuer.)

L'ANCIENNE NOBLESSE DU CANADA.

XX

Alain Chartier, seigneur de Gliché, surnommé le père de l'éloquence française, naquit à Bayeux, en Normandie, l'année 1386 et mourut comblé de mérites en 1458. Ses œuvres complètes, prose et poésie, ont été publiées en 1617. Son frère, Jean, moine de Saint-Denis, et abbé de Saint-Germain, fut historiographe de Charles VII.

Dans la notice sur les Godefroy, j'ai fait observer que plusieurs auteurs de réputation ont illustré cette famille. Nos historiens n'ont pas encore fait connaître la part honorable qui revient, dans les lettres et les sciences, aux ancêtres des fondateurs de la race canadienne ; il est temps de commencer cette étude. Je parlerai donc aujourd'hui des Chartier, plus connus parmi nous sous le nom de Lotbinière.

Clément Marot disait qu'Alain Chartier " mérita que la Normandie prit gloire de lui."

Edouard Mennechet ajoute à cet éloge : "Le titre de secrétaire du roi ne fut point pour lui un vain titre. Il le rendit glorieux en s'unissant à toutes les épreuves qui affligèrent la royauté sous Charles VI, et Charles VII ; il la servit dans l'indigence, il la suivit dans l'exil, non par exaltation de sentiment pour la personne royale, mais par un sentiment fort et raisonné aux principes qui seuls pouvaient sauver l'Etat. Il se dévoua au roi parcequ'il aimait la France ; on ne le vit jamais, au milieu des passions qui s'agitaient autour de lui, abaisser sa fidélité jusqu'à l'adulation, ni son dévouement au roi jusqu'à la haine des Français qui s'étaient séparés de sa cause. Son seul ennemi, c'est l'étranger. Aussi, voyez avec quelle mâle énergie il appelle le clergé, la noblesse, le peuple aux sentiments patriotiques dont il est lui-même pénétré !"

Alain Chartier avait dix-huit ans lorsqu'en 1404, éclata la guerre qui devait, durant plus de trente ans, écraser la France et la mettre en partie sous le genou des Anglais. Au milieu de cette longue et douloureuse période apparut Jeanne d'Arc portant le glaive et " boutant l'ennemi hors de France". A ses côtés, à la cour, auprès du roi, se

révéla, en même temps, le poète, le prosateur, l'orateur, l'homme de conseil, le grand patriote que la renommée des siècles a maintenu au premier rang des serviteurs de la nation française. Alain Chartier fit ressortir par ses écrits, ses chants, ses plaidoiries, l'honneur national qui n'était plus compris ; il amena des troupes à l'héroïne d'Orléans ; il pressa l'éperon aux flancs du peuple, des hautes classes et de tous les Français.

“ Quels gens êtes-vous ! s'écrie-t-il. Chacun tire à soi et emporte sa pièce. C'est à qui fera son fardeau pour s'en aller. Les oiseaux défendent leurs nids au bec et aux ongles ; les ours et les lions gardent leurs cavernes à la force de leurs griffes et de leurs dents : voulez-vous donc vous mettre au-dessous même de ces brutes en abandonnant votre patrie ? ”

Et tour à tour le livre, le pamphlet, la scène dialoguée, le conte, le couplet rimé, la dissertation savante, chaude et portant droit, la parole fière et patriotique, sont les moyens dont il use pour entraîner ses compatriotes vers la cause nationale.

Écoutez de nouveau M. Mennechet :

“ Alain Chartier fut le prophète du salut de la France. Il y travailla de toute la puissance de son esprit, de toute la force de son âme ; et lorsque, le 4 novembre 1437, Charles VII entra dans la cité de ses aïeux, on ne vit point le poète se mêler au cortège du roi victorieux, avec les Dunois, les Lahire, les Xaintrailles et tout ce que la France possédait alors de haute et brave noblesse. Caché et perdu parmi le peuple, il unissait, en pleurant de joie, ses acclamations à celles de la foule et pas un regard ne vint l'y chercher . . . Attaché à la cour, il se montrait fort peu épris des honneurs et des privilèges des courtisans ; on peut en juger par l'écrit intitulé le *Curial*, où il conjure son frère de ne pas entrer à la cour et de rester “ maître et seigneur dans sa maisonnette, au lieu de vivoter à l'ordonnance d'autrui”. Ce frère (Jean) écrivit l'histoire de Charles VII.

Marguerite, fille de Jacques Ier roi d'Ecosse, ayant épousé (1428) le dauphin qui fut plus tard Louis XI, vivait en France et cultivait les lettres. Un biographe, que j'ai sous les yeux, borne toute sa notice sur cette princesse à la phrase que voici : “ Elle protégea Alain Chartier”. Il eut pu raconter l'anecdote du baiser, si célèbre dans l'histoire des lettres. Un jour, Marguerite surprit Alain endormi dans un fauteuil, et, devant la cour, lui donna une fervente embrassade. Pour justifier sa hardiesse, elle dit aux seigneurs et aux dames du palais “ qu'ils ne se devaient étonner de ce mystère, d'autant qu'elle n'entendait avoir baisé l'homme qui était laid, mais la bouche de laquelle étaient issus tant de mots dorés”. La plupart des œuvres d'Alain valent ce baiser royal, et même davantage.

Sur la question de savoir si Alain Chartier avait été anobli vers 1412, comme on le prétend, je réponds que la charge de secrétaire du roi ne pouvait être tenue par un rôturier. En tous cas, il possédait la noblesse du talent ; son nom est égal à celui des grands hommes de son époque.

D'après l'abbé Tanguay, le grand-père d'Alain se nommait Joseph et avait épousé Marguerite Amelotte, vers 1345 ; il en eut un fils, Philippe, receveur général des comptes. L'un des frères d'Alain, nommé Guillaume, fut chanoine, sous-doyen, puis évêque de Paris. Alain lui-même avait épousé, en 1404, Françoise de Château-Renaud et il serait mort, à Gliché, près de Paris, en 1455, tandis que la *Biographie Universelle*, publiée par Dubochet en 1844, dit 1458.

César, fils d'Alain, se maria en 1448 avec Elizabeth Le Pelletier ; Clément, fils de ceux-ci, contracta mariage (1480) avec Gillette de Chateaubourg ; Alain, né de ces derniers, fut militaire et conseiller au parlement de Rennes et se maria (1525) avec Madeleine de Chateaubriand. D'eux naquit Pierre, qui devint colonel dans l'armée et s'unit (1560) avec Henriette de Polignac. Ils eurent un fils, Alain, avocat, conseiller au parlement de Paris, marié (1589) à Victoire de Montfond. Enfin, nous arrivons aux enfants de ce dernier couple : Jean, qui fut conseiller au parlement de Paris, et René-Pierre dont je vais parler.

René-Pierre Chartier, né en 1592, à Vendôme, paraît s'être marié vers 1610, en premières noces avec Françoise Boursier et en secondes avec Marie, fille de Jean Lenoir, avocat en parlement. Il devint docteur régent de la faculté de médecine de Paris, professeur du roi, conseiller, médecin ordinaire du roi et des princesses de France, premier médecin de madame Henriette d'Angleterre et reçut des lettres de noblesse ou une confirmation des anciennes lettres.

Ayant proposé à Louis XIII de se charger de publier une édition de toutes les œuvres d'Hippocrate et de Gallien, un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 7 octobre 1630, l'autorisa à exécuter ce projet. Déjà ce savant avait parcouru l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, l'Italie et visité Constantinople pour rechercher des manuscrits et conférer avec les princes de l'art et de la science. Après une quarantaine d'années de labeur, son ouvrage parut en treize volumes in-folio, et fut comblé d'éloges par la Faculté, mais l'auteur y sacrifia sa fortune (140,000 livres), sans autre satisfaction que d'avoir doté sa patrie d'une œuvre utile et brillante. Il mourut pauvre, en 1654, laissant sa veuve et plusieurs enfants, parmi lesquels deux fils, Louis-Théandre, établi au Canada et Alain qui, très jeune et sans patrimoine, avait été envoyé dans le Lyonnais, où il vécut comme un enfant du peuple, autrement dit simple bourgeois de la ville de Roanne. Le fils de celui-ci, appelé Claude, avocat en parlement et avocat général fiscal du baillage et

duché de Roannois, réclama et obtint, en 1731, pour lui et les descendants du grand médecin, la reconnaissance de ses titres de noblesse.

XXI.

De 1643 à 1647 il y eut, à Québec, un prêtre que l'on trouve désigné sous le nom de René Chartier et Etienne Chartier, prieur de Notre-Dame de Monays. C'était probablement un frère de Louis-Théandre Chartier, lequel paraît s'être fixé à Québec vers 1646 et fut la souche de la belle famille de Lotbinière. Ce nom de Lotbinière était déjà porté, en 1500, par Pierre, fils de Clément Chartier et de Gillette de Chatembourg. Un autre Pierre, fils de Pierre Chartier et d'Henriette de Polignac, avait été curé de Lotbinière vers 1590.

Au Canada, et en France, les Chartier ont donné, depuis cinq siècles, une lignée remarquable qui commence par Alain Chartier, l'écrivain et le patriote de la cour de Charles VI et finit avec M. de Lotbinière, l'orateur et l'homme politique respecté dans les Chambres de Québec.

M. de Léry Macdonald, qui peut, mieux que tout autre, parler de cette famille, m'a passé le document que je donne ci-après et qui se rapporte au père de Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière, orateur de l'assemblée législative du Bas-Canada. C'est un brevet de marquis, accordé par Louis XVI :

“ Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, chevalier, juge d'armes de la noblesse de France, chevalier Grand-Croix de l'ordre royal de Saint-Maurice et Lazare de Sardaigne, sur ce qui nous a été exposé par Michel Chartier de Lotbinière, chevalier, marquis héréditaire de Chartier de Lotbinière, seigneur marquis de Lotbinière et de Rigaud au district de Québec au Canada ; de Lotbinière dans la seigneurie de Vaudreuil et de la dite seigneurie de Vaudreuil en total ; de Villechauve et autres lieux—le tout dans la province de Québec ; aussi seigneur marquis de Lotbinière et d'Allainville, à New-York dans les Etats-Unis d'Amérique ; et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, que ses ancêtres ayant toujours été en Canada depuis 1656 (1), n'ont pu faire enregistrer leurs armoiries particulières à l'armorial général, ordonné par édit du mois de novembre 1696, à raison de quoi il nous requiert de les enregistrer en notre dépôt d'armoiries.

“ Vu en original les lettres-patentes du roi données par Sa Majesté à Versailles le 25 de juin 1784, dans lesquels Sa Majesté s'exprime ainsi :

(1) 1646, je crois.

“ Sur le compte qu’il nous a été rendu en notre conseil sur l’ancienneté de la noblesse du sieur Michel Chartier de Lotbinière, chevalier de notre ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d’infanterie, ainsi que de ses services militaires et de ceux de sa famille, nous avons reconnu par les titres authentiques qui nous ont été représentés que le dit sieur Michel Chartier de Lotbinière prouvait cinq (1) filiations de noblesse sans dérogeance ; qu’il était issu d’une des familles françaises les plus distinguées et les plus anciennement établies dans le Canada ; qu’elle y a possédé les premières places dans l’Etat ecclésiastique, le militaire et le civil ; que le sieur Michel Chartier de Lotbinière lui-même y avait servi avec distinction ; qu’ayant été reçu cadet dans les troupes de la marine en 1736, et enseigne en 1742, il avait fait la campagne de l’Acadie en 1746 ; qu’après avoir été nommé un de nos ingénieurs en 1753 et en 1755 employé en chef en cette qualité ; il avait servi constamment sous les ordres du sieur de Montcalm et du maréchal (2) de Lévis jusqu’à la reddition du Canada ; qu’il s’était trouvé à toutes les actions où ces généraux avaient commandé ; enfin qu’il avait été fait capitaine d’infanterie et chevalier de notre ordre royal et militaire de Saint-Louis ; que depuis cette époque il s’était voué avec la plus grande générosité et le plus grand désintéressement aux intérêts de sa patrie ; qu’après la reddition du Canada, ayant été forcé de se transporter à Londres pour réclamer des concessions à lui concédées par le feu roi dans ce pays, le gouvernement anglais trouva sa réclamation si juste qu’il lui fit une pension de quatre cents (3) guinées jusqu’à ce qu’il put obtenir la restitution de ses biens ; que, malgré la modicité de sa fortune, le dit sieur Chartier de Lotbinière n’écoulant que son zèle pour son ancienne patrie, avait abandonné, au commencement des troubles d’Amérique, cette pension, tous ses droits, et s’était transporté en France pour y offrir des services qu’il a rendus avec un désintéressement et une fidélité dont il y a peu d’exemple, mais qui le mettent dans l’impossibilité absolue de jamais rentrer comme sujet anglais en Canada et au sein de sa famille ; qu’en 1776, il fut envoyé à Boston pour une mission qu’il a remplie avec le zèle qui l’a toujours caractérisé dans ses opérations.

“ Considérant que la naissance du sieur Michel Chartier de Lotbinières le rend susceptible aux distinctions réservées à l’ancienne noblesse ; voulant d’ailleurs, récompenser ses services militaires, ceux de ses ancêtres, le sacrifice qu’il a fait de sa fortune et de sa famille, enfin son dévouement pour son ancienne patrie,---

(1) Cinq générations de noblesse était le plus que l’on exigeait. M. de Lotbinière pouvait en prouver huit.

(2) Le chevalier de Lévis était devenu maréchal de France.

(3) Dans sa supplique de 1817, son fils dit que cette pension ne fut pas mentionnée dans l’ordre en Conseil du 15 mars 1776.

“ A ces causes, et autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre Conseil qui a vu le brevêt çï-attaché, sous le contre-scel de la chancellerie, nous avons, de notre plein pouvoir et autorité royale, fait et créé, et, par ces présentes, signées de notre main, faisons et créons MARQUIS le dit sieur Michel Chartier de Lotbinière ; ensemble les aînés de ses enfants mâles, nés et à naître en légitime mariage ; leur permettons de se dire et qualifier *marquis* en tous actes et endroits, tant en jugement que hors jugement, sans qu'ils soient tenus d'affecter ce titre à aucune terre, ni d'en faire ériger pour cet effet en *marquisat*, de quoi nous les avons dispensés et dispensons, à condition que le dit titre et qualité relèvent de nous et de nos successeurs rois. Voulons en outre que le dit sieur Michel Chartier de Lotbinière, et ses descendants mâles, nés et à naître en légitime mariage, puissent porter dans leurs armoiries la *couronne de marquis*.”

Lesquelles lettres signées : “ Louis ”, et sur le repli : “ Par le roi, le maréchal de Castries.” A côté : “ *Visa* rue de Miromenil ”, et scellées furent en la Chambre des Comptes de Paris, le 21 d'avril de l'année suivante par arrêt signé “ Marrolan ”,—à raison de quoi le dit Michel Marquis de Chartier de Lotbinière, fit hommage au roi, en la dite Chambre des Comptes, le 4 de mai de la dite année 1785.

“ Nous, en vertu du pouvoir à nous attribué par l'arrêt du Conseil du 9 de mars 1706, en notre qualité de juge d'armes de la noblesse de France, qui nous donne l'inspection et l'ordonnance sur la part des armoiries, avons enregistré en notre dépôt d'armoiries celles du dit marquis de Chartier de Lotbinière, qui sont “ d'azur à deux perdrix d'argent, sur un tronc d'arbre d'or, (1) posé en fasce, coupé d'argent “ à trois roseaux de marais feuillés de sinople, la tête de rable, naissant “ d'une terrasse aussi de sinople, garnie d'eau, et mouvante de la pointe “ de l'écu, le dit écu couronné d'une couronne de marquis. Cimier : “ un aigle d'or. Devise : *Fors et Virtus*. Les dites armes posées sur “ un lion d'or couché sur une terrasse au naturel et supportées par “ deux aigles, aussi d'or, le vol ouvert et regardant.”

“ Et, afin que le présent brevêt d'enregistrement d'armoiries que nous avons compris dans nos registres, puisse lui servir, et à ses descendants mâles, nés et à naître en légitime mariage, nous l'avons signé et fait contresigner par notre secrétaire qui y a apposé le sceau de nos armes. A Paris, jeudi le 25 janvier 1787. (Signé) d'Hozier de Sérigny. Par monsieur le juge d'armes de la noblesse de France. (Signé) Duplessis.

(1) Vers 1402-1412, Charles VI, anoblissant Alain Chartier, seigneur de Gliché, secrétaire d'Etat, lui avait donné pour armes “ d'azur à deux perdrix d'argent sur un “ tronc d'arbre d'or.”

XXII.

Les pièces que j'insère dans la présente étude n'ont pas été publiées avant aujourd'hui, du moins je le crois. De là, il me semble, l'apropos de les imprimer. En voici une autre qui concerne un officier militaire émigré au Canada, avec le régiment de Carignan, en 1665 :

“ Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, Dauphin de Viannas, comte de Valentinois et Diois—à tous, présents et à venir, salut.—Depuis qu'il a plu à Dieu nous donner la paix générale (1) avec les couronnes, nous avons été excité de reconnaître ceux de nos sujets qui se sont signalés dans nos armées et qui continuent leurs services à cet Etat, à l'imitation de leurs aïeux qui se sont acquis la qualité de noble quoiqu'ils n'aient été soigneux d'en conserver le titre que nous avons accoutumé de donner à ceux que nous voulons gratifier :—et c'est pourquoi, ayant été bien informé par tous les généraux de notre armée de la valeur et générosité de notre cher et bien-aimé Anthoine Pecaudy de Contrecœur, de notre pays de Daulphiné, capitaine au régiment de Carignan, lequel, depuis l'établissement d'icelui, nous a rendu, et au feu roi, notre très honoré seigneur et père, des preuves de son courage, affection et fidélité à notre service, dans nos armées et troupes, tant cavalerie qu'infanterie, l'espace de vingt-cinq ans, ayant commandé, soit en qualité de lieutenant ou de capitaine, depuis quinze années en ça au régiment de Montesson et de celui de Carignan, s'étant trouvé à tous les exploits de guerre qui se sont présentés, particulièrement au siège de Pignerolles sous le feu sieur de Montmorency de la compagnie de Lapoupe au régiment de Sault, comme aussi au combat de Chezin en la compagnie des chevaux-légers de Dizi . . . is sous le sieur de Crecquy où il fut blessé d'une mousquetade à l'épaule, et au siège de Valence d'un coup de mousquet à la cuisse et au dit régiment de Carignan au retour de Vigune au combat de . . . sous le prince Thomas où il fut blessé d'une mousquetade à la tête dont il a été trépané, au faubourg d'Estampes fut blessé d'une mousquetade à travers le corps, au faubourg Saint-Anthoine, fut blessé d'une mousquetade à travers le corps dans la même compagnie où il fut blessé d'une mousquetade au bras dont il demeura estropié, sous notre cousin le vicomte de Turenne, l'année dernière, commandant le régiment de Carignan à l'attaque d'Auxerre sous notre cousin le maréchal de Grancey et Piedmont, et finalement tous les autres lieux où il a été commandé, en sorte que nous avons tous sujets et satisfaction de le juger digne de l'honneur au titre de noblesse auquel il a aspiré.—

(1) Paix dite des Pyrénées, 1659, qui mettait un terme à la guerre de Trente Ans.

Donc, le voulant gratifier, tant en reconnaissance de ses services, de la preuve desquels nous le relevons, tant en considération des dits services qu'à la supputation qui en a été faite par notre très cher et très aimé cousin le comte de Soissons.— A ces causes, nous, de notre propre mouvement et grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale et finale, avons ledit de Contrecoeur, ses enfants et postérité nés et à naître en loyal mariage, annobli et annoblissons, et du titre de noblesse décoré et décorons par ces présentes signées de notre main ; voulons et nous plait qu'en tous actes et en droit tant en jugement que dehors, ils soient . . . censés être et réputés nobles et puissent porter le titre d'escuyer, jouir à . . . de tous les honneurs prééminences, privilèges et exemptions, franchises et immunités dont jouissent les autres annoblis de notre royaume et pays de Daulphiné, et comme tels d'acquérir, tenir et posséder tous fiefs et gestions nobles de quelque qualité et condition qu'ellent soient, tout ainsi que les autres nobles, sans être contraints d'en vider les mains (ni ?) toutefois déroger à la réalité des tailles ordonnées par les réglemens du mois d'octobre 1639, arrêts, édits et autres réglemens faits pour raison du cadastre de la dite province de Daulphiné, permettant au dit Pécaudy et à sa postérité de porter et de faire élever en leurs maisons et autres endroits que bon leur semblera, armes à timbres telles qu'elles sont çï-empreintes sans que pour raison de ce le dit Pécaudy soit tenu de nous payer aucune finance ni indemnité, dont, à quelle somme qu'elle se puisse monter, nous lui avons, pour les considérations çï-dessus, fait et faisons don et remise par ces présentes, et sans qu'il soit aussi tenu de payer aucune indemnité aux paroisses et aux communautés du dit pays attendu qu'il n'y a aucun fonds à héritage sujet aux taxes, et quand il en posséderait ils y seraient compris nonobstant le présent annoblissement au moyen de la réalité ordonnée par le dit réglemant. Çï donnons en mandement à nos amis et feaux conseillers les gens tenant notre cour et parlement . . . chambres de nos comptes, présidents, trésoriers . . . Donné à Paris au mois de janvier l'an de grâce 1661 et de notre règne le 18. (Signé) Louis." Ces lettres ont été enregistrées à Québec le 25 février 1687.

XXIII.

Un recueil des titres des familles nobles du Canada, enrichi d'annotations et de commentaires appropriés, manque absolument à notre bibliothèque. Ce travail ne produirait pas d'argent, il est vrai, mais il nous ferait honneur. Quelque jeune travailleur devrait l'entreprendre. Pour ma part, je fournirais les renseignements qui sont sous ma main ; d'autres en feraient autant avec plaisir, sans doute. Hâtons-

nous, car chaque année enlève quelques-uns des précieux manuscrits oubliés à droite et à gauche, dans les familles et dans les collections qui, hélas ! ne tardent point à être dispersées ou perdues après la mort du propriétaire. Il n'y a pas dans l'ordre intellectuel de plus noble travail que celui de l'histoire. C'est vivre doublement que de fouiller le passé et de le faire connaître. La belle existence pour qui veut y prendre part ! A force de consulter les vieilles archives, on en arrive à croire que les siècles écoulés sont nos contemporains. Chaque chose revient à sa place, avec sa forme naturelle et dans son jour particulier. L'esprit se dirige avec délice dans le dédale des événements, des noms des personnes et des mille petits faits qui, alors comme aujourd'hui, composaient la vie des hommes. Cette douce passion est bien préférable aux fantaisies nombreuses, variées, vides de sens, aux passe-temps frivoles, aux caprices que la jeunesse adopte à présent et qui ne la mènent à rien. Que je voudrais donc prêcher cela et être compris !

BENJAMIN SULTE.

Ottawa, 17 septembre 1885.

POÈME

LU PAR L'AUTEUR À LA SOIRÉE D'ADIEU AUX DÉLÉGUÉS FRANÇAIS
DONNÉE À QUÉBEC, LE TROIS SEPTEMBRE 1885

Français du Nouveau-Monde, ignorés de vos pères
Et perdus dans l'oubli d'un siècle indifférent,
Nous avons, pleins d'espoir en des destins prospères,
Pour la France gardé les bords du Saint-Laurent,

Afin qu'après cent ans, fût-ce même après mille,
Nous pussions—c'était là notre unique souci—
Saluer dans les murs de cette antique ville
Des français étonnés de nous trouver ici.

Mais du fleuve géant bientôt l'étroite rive,
Peuple robuste et fort, ne put te contenir,
Et, fidèle au passé, dans ta vigueur naïve
Tu sus forcer la France à se ressouvenir.

Vers le ciel du midi, vers les frimas du Pôle,
Vers l'Orient vermeil et le couchant brumeux,
Tu t'es précipité, noble enfant de la Gaule,
Comme descend des monts le torrent écumeux.

Pourtant on t'avait dit, à l'heure de l'épreuve,
Où, triste, tu songeais au champ de Carillon :
" Ton domaine est ici, sur les bords du grand fleuve ;
" Ne creuse pas plus loin ton modeste sillon.

" Qu'en cultivant ce sol, ton cœur jamais n'aspire
" A pénétrer un jour dans l'épaisse forêt ;
" Témoin de tes travaux, ce champ doit te suffire,
" Tu peux y vivre heureux, y mourir sans regret."

Mais du ruisseau grossi qui peut tarir la source ?
Qui le tente entreprend un inutile soin.
Dieu seul du fier torrent peut suspendre la course,
Dieu seul peut dire au flot : tu n'iras pas plus loin.

Aussi forçant bientôt la limite imposée
A tes nobles efforts tu t'avanças sans peur.
Un jour, en contemplant la plaine déboisée,
L'étranger refoulé frissonna de stupeur.

Il compta les clochers dominant la vallée,
 Il parcourut ces champs pleins de grasses moissons,
 Il vit sous mille toits la famille triplée,
 Des filles au teint frais, de robustes garçons,

Et dit : " Ce petit peuple à jamais nous défie,
 " Il a pour lui la force et le nombre à la fois.
 " Il a pour nous braver tout ce qui fortifie,
 " Il adore sa langue et respecte ses lois."

Et depuis ce temps-là l'arbre aux fortes racines,
 S'enfonçant plus avant, ne cessa de grandir ;
 Il grimpa sur les monts, courut dans les ravines
 Et jusque vers le Nord il osa reverdir.

Oui, ce roseau fragile, épargné par le glaive,
 Qui, brisé par le temps, devait si tôt mourir,
 Voilà qu'il va déjà, plein de force et de sève,
 De milliers de rameaux, au printemps, se couvrir.

Et toi qui méprisais cette tige si frêle,
 Fier étranger, tu vis du rameau mutilé
 Eclorre en plein soleil une France nouvelle,
 Et tu fus vers les lacs malgré toi refoulé !

O champs qu'on a peuplés d'une autre race altière,
 Cantons de l'Est dotés, hélas ! d'étranges noms,
 Vous qui deviez servir contre nous de barrière,
 Vous nous apparteniez et nous vous reprenons !

A nous, fleuve géant, tes deux rives splendides !
 Le coq gaulois perché sur nos temples a lui
 Des champs américains aux vastes Laurentides,
 Et les vaincus d'hier sont vainqueurs aujourd'hui.

Pourtant aux jours de deuil, aux heures de souffrance,
 Nous étions seuls luttant sans trêve et sans merci ;
 Aux jours d'oppression, nous n'avions pas la France
 Pour crier à ses fils : Courage ! me voici !

Son souvenir veillait dans notre âme meurtrie,
 Nous gardions du passé les saintes visions,
 Et pendant que là bas on brisait la Patrie
 Ici, sans nul secours, nous la reconstruisions !

Livrés avec amour à cette œuvre obstinée,
 Nous demeurions français et nous étions jaloux,
 Nous les seuls survivants d'une lutte acharnée,
 De croître sans votre aide et de grandir sans vous.

Et nous te réservions ce spectacle, ô ma mère,
 D'un peuple dans sa gloire un jour enseveli,
 Et qui, d'un siècle entier secouant la poussière,
 Se dresse avec effort, te reprochant l'oubli.

Ah ! si nous avons pu sans toi, mère oublieuse,
 D'un orageux passé rassembler les débris,
 Si, sans toi, nous avons d'une race orgueilleuse
 Vaincu les préjugés, fait tomber le mépris ;

Si, sans toi, nous avons aux champs du Nouveau-Monde,
 Malgré l'obscur nuit, trouvé notre chemin,
 Quel travail nous attend ? quelle tâche féconde,
 O ma mère, aujourd'hui, que tu nous tends la main ?

Car, pour faire oublier l'abandon de leurs pères,
 Les Français de nos jours se sont tous souvenus,
 Et, voyant les progrès accomplis par leurs frères,
 Pour enfants de la Gaule ils nous ont reconnus.

Oui, c'est le même sang qui coule dans nos veines ;
 Oui, c'est le même espoir qui fait battre nos cœurs ;
 Oui, c'est le même amour, ce sont les mêmes haines,
 Et c'est le même orgueil en face des vainqueurs.

Même foi nous unit, votre langue est la nôtre ;
 Mais, parmi vos grands noms, ce que vous n'avez pas
 C'est ce pionnier fécond, c'est ce vaillant apôtre,
 Qui des rives de France a dirigé vos pas.

Il est à nous, cet homme, il est à nous, ce prêtre,
 Ce hardi défricheur, devant qui la forêt
 Avec effort s'abat plus promptement peut-être
 Que les épis mûris couchés dans le guérêt !

Descendant vigoureux d'une puissante race,
 Il a secoué l'arbre en pleine floraison
 Pour en semer les fruits plus vite dans l'espace
 Et féconder le sol par de là l'horizon.

O visiteurs amis, qu'aux rives de la Seine,
 Aux bords de la Gironde on apprenne de vous
 Qu'un petit peuple ici, dans sa force sereine,
 Poursuit sa tâche sainte et qu'il en est jaloux.

Aux Français dites bien que nous sommes des frères,
 Que le même génie inspire nos penseurs,
 Que par le dévouement nos épouses, nos mères
 Des Françaises sont bien les immortelles sœurs.

Que si, vers l'Orient, la France, notre mère,
 Brille, étoile du soir, à l'horizon lointain,
 Astre nouveau, déjà sur cet autre hémisphère
 Se lève avec éclat l'étoile du matin.

Que si par vous, Français, pendant cent vingt années,
 Nous avons, fils de France, appris à la nommer,
 O Françaises, c'est vous, c'est vous, ô sœurs aînées,
 Qui, charmantes toujours, nous la faites aimer !

Qu'il est une autre France et que vous l'avez vue ;
 Qu'elle ressemble encore à celle de là bas ;
 Que pour vous souhaiter l'ARDENTE BIENVENUE
 Un million d'amis vous ont tendu les bras !

Des Anglais, au cœur noble, à la France qui passe
 Ont fait sans hésiter un accueil généreux.
 Des haines d'autrefois effaçant toute trace,
 En vous ils saluaient les fils des anciens preux.

Mais d'autres parmi ceux qui se disent nos maîtres,
 Criminelle ignorance, ou dédains puérils,
 En vous voyant fouler ce sol de nos ancêtres
 Ont osé demander : " Ces hommes, qui sont-ils ? "

Et nous leur avons dit : Ces hommes sont nos frères
 Par les liens nouveaux et les anciens serments,
 Par le même génie et le sang de nos pères,
 Et par ce sol pavé de leurs vieux ossements.

Il en est parmi vous que la France-Nouvelle
 Au nombre de ses fils va désormais compter,
 Mais vous que le devoir vers la Patrie appelle
 Venez au aux jours d'orage ici vous abriter.

Puisse ce coin de terre, adossé presque au Pôle,
 Pour ceux qui vont rester ne pas être un exil !
 Puissent ceux qui s'en vont, rappeler à la Gaule
 Le souvenir d'un peuple héroïque et viril !

Vous, par qui nous goûtons les tendresses tardives
 Du pays des aïeux, merci d'être venus.
 Emportez tous nos vœux, vous qui laissez ces rives,
 Vous qui restez ici, soyez les BIENVENUS !

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE :—Notice sur le système nerveux.—Effet de l'alcool sur les facultés mentales du cerveau.—Arithmétique avec les doigts.—Les animaux baromètres.—Le Vatican.—The Whispering Gallery.—Musique dans le Désert.—Animaux baromètres

Toutes les localités un peu importantes du Canada sont reliées par les fils télégraphiques, de sorte qu'une personne assise dans le bureau central de Montréal, pourrait à volonté communiquer avec toutes les parties du pays.

Un tel système télégraphique, soumis à une volonté unique, existe dans le corps de chacun de nous. Le bureau central de ce système télégraphique, c'est notre cerveau, et les nerfs qui partent de celui-ci ou de la moëlle épinière pour se rendre à la peau, aux muscles, etc., représentent les fils télégraphiques le long desquels courent les dépêches.

Le cerveau est le centre du système nerveux. C'est le point de départ du mouvement volontaire et le siège des sensations. C'est également le siège de l'intelligence, On fait bien à tort intervenir à chaque instant le cœur ou le sang, à propos des sentiments. Dire d'un enfant qu'il a un bon cœur, ou d'un homme qu'il a du sang-froid, ce sont là des locutions consacrées par l'usage, mais que rien ne justifie et qui reposent sur de grossières erreurs. Le cœur est un muscle creux qui sert à la circulation du sang, mais qui n'a rien à voir dans l'affection ou la bonté, pas plus que le foie et les intestins. Si une forte émotion provoque parfois un changement dans les battements du cœur, cela provient de ce que le cœur, comme tous les organes, est relié par plusieurs nerfs du cerveau qui agit sur le cœur, comme il peut agir sur l'estomac et troubler la digestion, par exemple quand nous avons du chagrin.

On remarque un certain rapport entre le développement du cerveau et l'intelligence, non seulement chez les différents animaux, mais aussi dans les races humaines. Le cerveau est plus volumineux chez les Européens que chez les Chinois, et surtout que chez les Nègres ou les Peaux-Rouges de l'Amérique. Les hommes de race blanche sont, en effet, plus intelligents que ceux des autres races ; et parmi les blancs,

les cerveaux volumineux, logés dans de grandes têtes, sont également un signe d'intelligence.

Le cerveau ou la cervelle, est une masse volumineuse, arrondie, toute creusée de sillons à la surface. Sa couleur est d'un gris rosé et il occupe tout l'intérieur du crâne. La moëlle épinière n'est pour ainsi dire que le prolongement du cerveau. Du cerveau et de la moëlle épinière partent une infinité de longs fils ou cordons blanchâtres, les nerfs. Les nerfs relient toutes les parties du corps au cerveau et les font communiquer ensemble. On les divise en deux grandes catégories : ceux du mouvement et ceux de la sensibilité.

C'est par les "nerfs du mouvement" que les ordres de votre volonté se transmettent du cerveau aux muscles.

Il y a également des nerfs qui servent à renseigner le cerveau sur ce qui se passe au dehors. Toute la surface de la peau contient de petits fils nerveux, qui sont chargés de transmettre au bureau télégraphique central des renseignements sur les événements extérieurs : ce sont les "nerfs de la sensibilité."

Le cerveau et la moëlle épinière président à un grand nombre de mouvements dans lesquels la volonté n'intervient pas, et que nous ne pourrions empêcher. Si l'on fait brusquement un geste devant mes yeux, mes paupières cligneront malgré moi. De même, quand on chatouille l'intérieur du nez, on provoque une envie irrésistible d'éternuer. Nous pourrions citer nombre d'exemples de ce genre.

Un grand nombre d'autres mouvements, par exemple les battements de cœur, le mouvement qui fait progresser les aliments dans les intestins, etc., sont non seulement involontaires, mais se passent entièrement à notre insu. Beaucoup de ces mouvements ne sont plus que sous la dépendance fort éloignée du cerveau et de la moëlle épinière...

Les nerfs de la sensibilité aboutissent, les uns à la peau et aux cavités voisines de la peau, les autres à la langue, au nez, à l'œil ou à l'oreille interne. A chacun de ces organes correspond un genre particulier de sensation : le toucher, le goût, l'odorat, la vue et l'ouïe.

C'est ce qu'on appelle les cinq sens. Voyons ce qui concerne la vue.

Les yeux nous fournissent des renseignements sur la forme, le degré de l'éclairage des objets et sur leur couleur. Nous parvenons également à évaluer la distance des corps et à déterminer leur position respective.

L'œil est un véritable instrument d'optique. Il est construit à peu près comme la chambre obscure des photographes, au fond de laquelle vient se peindre l'image renversée des personnes ou des objets qu'on place devant.

L'œil est une petite chambre sphérique, percée en avant d'un trou, la pupille. Dans ce trou il y a une membrane transparente qui laisse entrer la lumière ; et en arrière de ce trou, il y a une lentille (le cristallin), également transparente, qui concentre la lumière et l'amène sur la surface interne de l'œil, là où s'épanouit le nerf de la vision.

Le nerf de l'œil ou le nerf optique, se termine par une membrane très-sensible à la lumière et que l'on appelle la rétine. La rétine tapisse tout l'intérieur de l'œil.

Etudions à présent ce qui se passe dans la vision.

Nous ne voyons pas dans l'obscurité ; pour être aperçus les objets doivent être éclairés, c'est-à-dire doivent recevoir assez de lumière pour en renvoyer, en réfléchir une partie vers notre œil. Cette lumière tombe dans l'œil par l'ouverture de la pupille, puis elle est concentrée par le cristallin sur la rétine. C'est là que les objets viennent peindre leur petite image renversée, comme c'est le cas dans la chambre obscure du photographe.

La rétine est reliée au cerveau par le nerf optique ; ce nerf l'avertit des images qui se peignent sur la rétine et tient ainsi le cerveau au courant de tout ce qui se passe dans l'œil.

La surface de l'œil est toujours humide. C'est qu'il existe dans l'orbite un organe rose appelé "glande lacrymale" (du latin lacryma, qui signifie larme), qui fabrique continuellement une petite quantité d'un liquide transparent qu'elle verse sur l'œil ; le liquide, après avoir humecté l'œil, coule dans le nez par un canal qui part de l'angle interne des paupières et débouche dans la cavité du nez ; ce liquide, vous le connaissez bien, ce sont des larmes. Quand vous avez du chagrin, que vous pleurez, votre tristesse agit sur les glandes lacrymales par l'intermédiaire de petits nerfs qui partent du cerveau. Sous leur impulsion, les glandes activent la fabrication des larmes. Le moindre grain de poussière provoque également un abondant flux de larmes. Dans ce cas, c'est encore la glande lacrymale qui fonctionne plus activement que de coutume.

..*

Voici comment le Dr Clouston, de l'asile de Morningside à Edimbourg, auteur et spécialiste distingué, a traité, dans une lecture, la question de l'influence de l'alcool sur les facultés mentales du cerveau :

Les effets de l'alcool pris à simple dose diffèrent grandement suivant les individus, de même que ces effets sur les facultés mentales de cerveaux différents varient à l'extrême. Ces variations indiquent des qualités et des susceptibilités tellement différentes relativement à cet agent,

qu'elles font de la question des effets de l'alcool une des questions les plus compliquées qui soient soumises à la science, et elle ne peut être résolue d'une manière générale. A cette question : quelle est l'influence normale de l'alcool sur les facultés mentales du cerveau ? le savant ne peut répondre que par cette autre question : de quelle sorte de cerveau s'agit-il ?..... Et en effet, ce n'est que par une étude approfondie des différents cerveaux que l'on peut répondre convenablement à la première question. On doit étudier les qualités mentales du cerveau suivant l'âge, le sexe, le tempérament des constitutions, les différences de races, l'état de santé et de vigueur, et aussi, suivant les tendances héréditaires de l'organe. Car toutes ces circonstances influent sur les effets de l'alcool pris à simple dose. Et puis nous trouvons que l'effet est différent suivant l'intensité des doses, c'est-à-dire que les différences marquées par de simples doses entre les différents cerveaux ne seront plus les mêmes quand il s'agira de fortes doses.

Il n'existe sans doute aucun agent connu qui diffère autant, quant à l'intensité de la dose, pour produire un effet identique sur les facultés mentales que l'alcool, et par conséquent, nous trouvons qu'il doit exister la plus grande différence dans le pouvoir de résistance des différents cerveaux aux effets de l'alcool. Prenant des animaux inférieurs, la différence est excessivement minime : une once d'alcool administrée à douze chiens de même taille aura le même effet apparent sur tous les douze ; mais si l'on administre la même dose à une douzaine d'hommes, c'est-à-dire une once à chacun, non seulement cette dose aura un effet stimulant tout à fait différent sur les facultés mentales de chacun, mais encore sur l'intensité de l'effet produit. Certains cerveaux sont excessivement sensibles aux plus faibles doses ; d'autres résistent et acceptent l'alcool à un degré étonnant, et cela est dû à la puissance naturelle, à part de l'effet de l'habitude. Ces différences sont si grandes qu'elles nous portent à conclure qu'il existe une énorme disparité parmi les êtres humains à ce sujet, et là réside sans doute le grand danger dans l'usage général de l'alcool.

De même, aux différents âges de la vie, nous trouvons de grandes différences dans l'effet de l'alcool pris à faible dose. Chez le jeune enfant, l'effet est extrêmement prononcé ; chez l'adolescent, l'effet est encore grand, mais il diminue avec la croissance de l'individu. La différence est aussi très marquée d'après les sexes : la femelle ayant moins de force de résistance que le mâle, sa cervelle est ordinairement plus susceptible d'être affectée par l'influence de l'alcool. Si nous prenons des races différentes, nous trouverons aussi d'énormes différences d'effets avec les mêmes doses d'alcool. L'alcool a une telle influence sur certaines races de sauvages qu'une très-faible dose, soit une demi-once, a souvent plus d'effet chez eux que n'en a une

dose de deux ou trois onces et même plus sur un Européen ordinaire (1).

Les effets psychologiques de l'alcool à faible dose sont donc excessivement variés, et on n'a pas encore pu découvrir à quelle propriété du cerveau ces différences sont dues. Nous ne pouvons dire à l'avance quel cerveau subira ces effets, et quel autre ne les subira pas.

Mais si nous considérons les effets de l'alcool à forte dose, nous les trouvons plus uniformes. Au lieu d'être stimulant, l'alcool devient alors une espèce de narcotique, et celui qui en prend en suffisante quantité passe graduellement à un sommeil de mort, à la paralysie et à la stagnation temporaire des fonctions mentales du cerveau. Mais ici encore, avant d'en arriver à ce résultat final, il existe des différences considérables sur les effets qui se produisent d'abord. Chez certaines personnes, ces effets atteignent premièrement les facultés intellectuelles, chez d'autres, les facultés morales, et chez d'autres encore, les facultés physiques.

Nous remarquons une certaine dégénérescence mentale d'un type faible qui résulte d'un abus habituel relativement excessif. Chez d'autres, on observe un changement mental, moral et physique. L'expression de la face et des yeux, ces miroirs de l'âme, a changé désavantageusement, ses facultés intellectuelles baissent, et il perd peu à peu son jugement. On peut dire qu'un homme ne peut prendre impunément, par habitude, pendant dix ans, une dose d'alcool trop forte pour son tempérament. Nous le trouverons changé dans ses facultés intellectuelles, dans son indépendance d'esprit, dans sa spontanéité. Lorsque l'homme a atteint l'âge de quarante ans, ces changements sont encore plus rapides et plus tranchés. Nous voyons le travail et la fortune d'un tel homme souffrir et baisser peu à peu, mais nous ne pouvons pas le taxer d'ivrognerie ou de dissipation, parce qu'en effet, jamais peut-être il n'a été ivre ni n'a voulu s'enivrer. Que cette dégénérescence arrive plus tôt ou plus tard, cela dépend de la capacité de résistance des cellules du cerveau. Chez certains individus, cette capacité de résistance est tellement grande qu'ils peuvent faire un usage immodéré de l'alcool sans que la dégénérescence paraisse sensiblement même après un grand nombre d'années, tandis que chez d'autres, c'est tout le contraire qui a lieu.

Il est des hommes qui vieillissent prématurément, qui paraissent

1) Nous connaissons ici les désordres que produit l'alcool sur les Peaux-Rouges. C'est au point que le gouvernement a dû prendre les mesures les plus rigoureuses pour empêcher qu'il leur soit vendu ou donné la moindre quantité de liqueur alcoolique.

vieux à cinquante ans, quand, en menant une vie plus régulière, ils auraient conservé une apparence de jeunesse relative jusqu'à soixante ans et plus. La mémoire et la faculté de penser sont affectées, et vous voyez l'abaissement graduel des facultés les plus belles, les plus précieuses ; le goût, la plus délicate perception des choses, et la force de caractère. On observe spécialement ces changements regrettables chez les hommes habitués à une tension continuelle de l'esprit, chez ceux qui sont attachés à la profession de médecins, d'avocats, et même parmi les gens d'église (1), à un degré marqué, sans que, cependant, ces personnes aient jamais été ivres.

De ce que cette dégénérescence intellectuelle et morale se produise, ce n'est donc pas à dire qu'elle ait eu pour cause l'ivrognerie, puisque les moindres doses d'alcool, prises par habitude et pendant une période plus ou moins longue, peuvent produire ces perturbations sur le cerveau.

* * *

En Arabie et dans l'Orient, on emploie un langage conventionnel par signes pour les opérations commerciales. Cette manière de traiter a été inventée pour mettre les vendeurs et les acheteurs à même de régler leurs affaires sans être dérangés par une armée d'intrus qui sont toujours prêts à fourrer leur nez dans les affaires, qui sont traitées en plein air dans les villes de l'Orient, et pour leur permettre de régler leurs marchés sans que les curieux puissent connaître les prix demandés et offerts. On emploie surtout ce langage sur les côtes de la Mer Rouge, et son caractère particulier, c'est que les mains des parties se rencontrent sous les habits, ou plus généralement sous une partie du turban déplié, et par un arrangement conventionnel des doigts, elles s'entendent sur les prix. Voici comment se font les combinaisons :

Si l'une des parties étend l'index, les autres doigts étant repliés, cela veut dire 1, 10 ou 100 ; les deux premiers doigts étendus signifient 2, 20, 200 ; ajoutant l'annulaire, c'est 3, 30, 3000 ; avec le petit doigt, on a 4, 40, 400, et enfin toute la main étendue donne 5, 50, 500. Le petit doigt seul veut dire 6, 60, 600 ; l'annulaire seul 7, 70, 700 ; le moyen seul, 8, 80, 800 ; l'index seul, mais recourbé, 9, 90, 900 ; et enfin le pouce seul étendu signifie 1000. Si l'une des parties touche avec son pouce la jointure moyenne de l'index de l'autre, cela signifie un demi, et si, au lieu de toucher, on pratique un frottement avec le pouce sur l'index, c'est un quart en plus, mais si le frottement du pouce se fait en remontant au lieu d'aller en descendant, cela indique un quart en

(1) N'oublions pas que l'auteur est écossais et protestant.

moins. Un huitième en plus est indiqué en touchant l'ongle de l'index avec le pouce, et un huitième en moins en touchant la chair au-dessus de l'ongle, c'est-à-dire l'extrémité supérieure du doigt.

Comme on le voit, on peut exprimer un grand nombre de quantités par les différentes combinaisons des doigts du vendeur et de l'acheteur. On comprend d'ailleurs, qu'il est entendu que les prix moyens de l'article sur le marché sont connus par les parties, et qu'il ne peut y avoir confusion entre les nombres 1, 10, 100, par exemple, c'est-à-dire que les marchands ne comprendront jamais 10 pour un article qui pivote autour de 100, ou de 1. Ce langage symbolique est en usage parmi les marchands européens, indiens, arabes et Persans, sur les côtes de la Mer Rouge, tout aussi bien que parmi les tribus venant de l'intérieur, les Abyssins, les Gallas, les Somalis, les Bédouins, etc. On en acquiert rapidement l'habitude, et il est plus expéditif pour les transactions que le langage verbal ; mais son principal avantage, comme nous l'avons vu, c'est le secret qu'il permet et la protection qu'il donne aux marchands contre les interruptions et les importunités des intrus qui, en Orient, sont toujours aux aguets pour intervenir dans leurs affaires.

* * *

Les limaçons sont sans contredit les plus sûrs pronostiqueurs pour les changements de température que l'on puisse observer. Ils ne boivent pas, mais ils s'imbibent d'eau pendant la pluie, et ils l'exudent ensuite. On ne les voit jamais aller au loin, sinon avant la pluie, et alors vous les voyez ramper sur l'écorce des arbres et gagner les feuilles. Deux jours avant la pluie, le limaçon des arbres grimpe sur la tige des plantes, et si elle doit être longue et forte, il se met du côté de la feuille qui lui offrira un abri, mais si elle doit être courte, il se met du côté contraire.

Il y a d'autres espèces de limaçons qui sont jaunes avant et bleus après la pluie. D'autres indiquent la pluie par des protubérances qui se lèvent comme des tubercules ; celles-ci commencent à se montrer dix jours avant une averse. Au bout de chaque tubercule, s'ouvre un creux, quand la pluie arrive, pour absorber l'humidité.

Tous les cultivateurs comprennent parfaitement que la pluie est proche quand ils voient les hirondelles voler bas en rasant, et les marins reconnaissent l'approche de la tempête quand ils voient les mouettes voler vers la terre.

A l'approche d'une tempête, on voit les fourmis travailler avec une activité extraordinaire, aller et venir avec empressement comme un porteur de lettres qui doit faire six distributions par jour, ou un employé

d'express en retard. Les chiens paraissent accablés et, comme s'ils s'apprêtaient à mourir devant le foyer, quand la pluie approche. Les poulets becquettent le gravier, les poules se roulent dans la poussière, les mouches piquent plus douloureusement, les grenouilles croassent plus bruyamment, les cousins se rassemblent sous les arbres, les chevaux montrent de l'impatience.

Quand vous voyez ou entendez les cygnes aller contre le vent, les araignées se porter sur les murs, les crapauds sortir de leurs trous, les vers, les limaces, les colimaçons apparaître, les rouge-gorge becqueter à vos fenêtres, les pigeons rentrer plus tôt que d'habitude, les paons huer le soir, les souris crier, les oies se laver, vous pouvez croire que ce sont là des signes de pluie.

Mais voici un fait, plus remarquable que tous les autres, observé par un apiculteur allemand. A l'approche de l'orage, les abeilles, en temps ordinaire, inoffensives, s'excitent et s'irritent, et elles attaquent ceux qui s'approchent de leurs ruches, même leur gardien habituel. En bien des circonstances, on a observé que les baromètres et les hygromètres, ayant annoncé un orage, et les abeilles étant demeurées tranquilles, l'orage n'avait pas eu lieu ; ou que les abeilles étant devenues irritées quoique les instruments n'indiquassent point de perturbations, un orage éclatait après quelques heures. Les abeilles seraient donc un baromètre plus sûr que nos instruments les plus perfectionnés.

Presque tous les animaux ont ainsi quelque moyen de prédire la pluie. Il se peut que l'influence de l'électricité, qui accompagne généralement les changements de température, leur soit agréable ou désagréable. Le fait que le chat se lèche avant la tempête paraît à certains naturalistes être une preuve de l'influence spéciale de l'électricité. L'homme n'est pas aussi sensible. Cependant, sans parler de l'aggravation des maux de tête, des rhumatismes et des cors, il est bien des personnes qui ressentent un accablement significatif avant l'orage.

OCT. CUISSET.

CHRONIQUE DU MOIS

Le procès de Riel est venu en appel le 2 Septembre devant la Cour du Banc de la Reine de la province de Manitoba siégeant à Winnipeg. Les débats ont occupé trois audiences ; Messieurs Lemieux et Fitzpatrick qui l'avaient défendu à Régina s'étaient adjoint M. J. L. Eppard C. R., ils ont soulevé plusieurs incidents pour faire ressortir le caractère d'exception que revêt à tous les degrés l'administration de la justice dans les province du Nord-Ouest ; leurs plaidoyers n'ont pu réussir à faire réformer la décision des jurés de Régina et le jugement rendu par le juge Richardson ; il ne reste plus au chef Métis que deux ressources : recourir à la clémence de la Reine pour obtenir une commutation de peine et porter sa cause devant le conseil Privé de Sa Majeste siégeant à Londres. En attendant, une décision du gouvernement fédéral a ordonné de surseoir à son exécution jusqu'au 16 Octobre ; d'ici là ses conseils auront avisé. Le comité qui a organisé la souscription pour subvenir aux frais du procès devant les différentes juridictions continue ses pressants appels aux Canadiens-Français pour qu'ils ne se contentent pas d'accompagner de leurs vœux les efforts faits pour arracher à la potence le malheureux condamné et pour qu'ils ouvrent généreusement leur bourse dans la mesure où leurs moyens le leur permettent.

Nous sommes persuadé pour notre part que d'une façon ou d'une autre Louis Riel échappera à la mort, d'autant plus que chaque jour on acquiert de nouvelles preuves de son insanité ; il résulte plus particulièrement du témoignage des prêtres qui l'ont visité dans sa prison que ce malheureux est bien vraiment un pauvre maniaque, atteint de folie religieuse.

Je visite souvent Riel, lisons-nous dans une lettre d'un missionnaire publiée par le journal *L'Etendard*, le caractère de sa folie se développe de plus en plus, car il faut être animé d'une haine féroce, ou frappé d'idiotisme pour nier que ce malheureux soit sous l'empire d'une illusion folle qui le rend irresponsable de la moitié de ses actes. Il m'a raconté, avant-hier, que l'esprit lui avait dit qu'il était pour entrer dans le cabinet fédéral, et devenir bientôt le successeur de sir John A. Macdonald, comme premier ministre du Canada.

Sa folie, c'est cette idée fixe, qu'il est appelé à faire de grandes choses, et qu'il a un grand rôle à remplir ; il doit réformer le monde religieusement et politiquement, et l'Esprit le pousse à remplir sa mission divine. . .

Il a rétracté ses erreurs, devant son directeur spirituel, mais au sujet de toutes ses folles idées, en matière de religion, c'est sa bouche qui rétracte, tandis que son esprit reste dominé par l'idée qu'il est prophète, et que les catholiques doivent abandonner Rome. Il devient excité quand il parle de ces sujets.

.....
 Riel ne semble guère préoccupé du sort qui l'attend. Il se croit certain d'échapper à la potence, et même il m'assure que sa mission est si nécessaire au monde que Dieu le fera ressusciter, à supposer qu'on le pend. Mais, dit-il, *ce serait plus simple d'épargner à Dieu le trouble de faire un miracle*, qui pourrait m'exposer à beaucoup de dangers, en inspirant au peuple une sorte d'idolâtrie pour moi.

Il écrit continuellement dans sa prison, et il a déjà adressé plusieurs lettres à Sir John pour lui communiquer ses plans et les moyens d'affermir le pouvoir entre les mains des conservateurs.

* * *

Comme il arrive toujours quand les événements se sont passés loin de nous, et quand la passion politique a intérêt à en dénaturer les circonstances et le caractère, il reste beaucoup de points mal expliqués dans cette campagne du Nord-Ouest dont les Anglais ont à plaisir grossi les victoires, mais chaque jours apporte sur ces points son contingent de lumière, et maintenant, par exemple, il est hors de doute que, quelle que soit la culpabilité des Métis, leurs fautes les plus graves sont éclipsées par les crimes de brigands qui se trouvaient parmi ceux dont le fanatisme orangiste a fait des héros.

L'Etendard a publié une liste de vingt-trois propriétés détruites par les incendies qu'ont allumés les soldats du général Middleton ; le même journal cite aussi les noms de sept malheureuse femmes auxquelles ces *braves* ont volé des sommes d'argent plus ou moins fortes, et l'auteur de l'article ne peut s'empêcher de s'écrier :

Il est maintenant prouvé que nombre de ces *vaillants* n'étaient que de vulgaires voleurs, des pillards, des incendiaires ! De *nobles persécuteurs* de veuves et d'orphelins ! des *braves* qui n'ont eu d'autres exploits à enregistrer que des crimes pour lesquels leurs pareils vont de droit au pénitencier.

Or, chose étrange : tout le monde a été témoin du zèle extraordinaire déployé pour courir sus aux métis trompés et croyant défendre leurs foyers ; on en a encombré les prisons et on les condamne dur et ferme à des années de pénitencier.

Et que fait-on des incendiaires et des voleurs ?... Ils ont l'impunité ! Bien plus, on les confond avec les honnêtes et braves militaires qui ont fait leur devoir ; on loue leurs actions et on célèbre leurs exploits comme celles de ces militaires.

* * *

Il faut que les feuilles anglaises aient bien peu de mémoire ou beaucoup d'audace et d'effronterie, (nous penchons en faveur de cette dernière alternative), pour avoir entamé, connaissant toutes ces infâmies et toutes ces horreurs, l'abominable campagne qu'elles poursuivent actuellement contre la race Canadienne-Française.

Nos lecteurs savent qu'en ce moment la ville de Montréal est affligée d'une épidémie de petit vérole qui, sans avoir la gravité qu'on veut

bien lui donner dans certains milieux, animés de la seule pensée de nuire à nos intérêts, n'en est pas moins assez sérieuse pour qu'il soit nécessaire de la combattre par les moyens les plus énergiques.

Dans des circonstances de ce genre, le premier devoir d'une presse vraiment patriote est, tout en ne cachant pas la vérité, d'engager les citoyens au calme et au sang-froid, de donner le concours de sa publicité partout où elle est nécessaire, d'encourager et de louer tous ceux qui se dévouent pour soigner les malades et combattre le fléau. Au lieu d'agir ainsi, ces messieurs de la presse anglaise ont commencé par ne voir dans l'épidémie que matière à copie, ils ont fait comme pour les crimes célèbres, ils ont tout grossi, tout exagéré, tout dénaturé ; ce qu'il y a de plus triste, c'est que cette conduite n'a pas seulement été inspirée par le désir de publier des numéros à sensation, ces messieurs ont, à plusieurs reprises, dès le début de la campagne, laissé percer le fond de leur pensée, ils ont surtout voulu nuire au commerce et aux intérêts canadiens, en représentant Montréal comme un foyer de pestilence.

Ils ne s'en sont pas tenus là dans cette voie de calomnie et de mensonge ; ils ont voulu chercher d'où venait le mal, qui l'avait apporté, comment on pourrait en détruire le germe, et ils ont fait la découverte inattendue que la petite vérole règne à Montréal par la faute de la population canadienne-française, des médecins canadiens-français, du clergé canadien-français, des religieuses canadiennes-françaises. !!

De là à une campagne d'extermination par la plume contre notre race il n'y avait qu'un pas, et les fanatiques de la presse orangiste l'ont bravement franchi. Ils ont osé écrire dans leurs ignobles feuilles, sans que le rouge de la honte leur montât au front, que notre population était naturellement trop sale pour qu'il fût étonnant que la petite vérole exerçât ses ravages dans des habitations toujours malproprement tenues ; ils ont osé accuser nos médecins, toujours si dévoués, de préférer quelques piastres à la santé de leur clientèle ; ils ont osé prétendre que les prêtres de nos paroisses étaient trop heureux de toucher la taxe des enterrements pour vouloir engager leurs paroissiens à prendre les mesures d'hygiène nécessaires ; enfin, pour comble d'ignominie, ils ont adressé de viles et basses injures aux Sœurs Grises et aux Sœurs de la Providence, à ces admirables femmes qui, nuit et jour, en ville et dans les hôpitaux, sont sur la brèche pour secourir, soigner et consoler nos malades, ensevelir nos morts et prier pour eux.

Ces misérables ont feint d'ignorer, en lançant la calomnie contre nos prêtres et contre nos religieuses qu'ils essayaient de salir de leur venin le courage et l'héroïsme dans leur plus haute et plus pure expression ; nous disons qu'ils ont feint l'ignorance parce qu'ils savent très bien ce qu'ils ont voulu faire. Tout ce qui, chez nous, est grand et fort leur

donne de l'inquiétude pour l'existence de leur suprématie dans le pays ; ils assistent en spectateurs stupéfaits au développement et à l'accroissement merveilleux accordé par Dieu à notre race précisément parce que tous les jours montent au ciel, pour la grandeur de notre nationalité, les prières de ceux de nos compatriotes qui donnent le spectacle de la pratique des plus belles vertus humaines.

Et alors ils essayent d'arrêter notre essor en déversant sur nous le mensonge et la calomnie ; ils s'en vont disant qu'il faut nous annuler et nous détruire par tous les moyens ; quelques-uns demandent la disparition de notre langue, ils osent parler sérieusement de supprimer la province de Québec et d'en attribuer le territoire, pour une moitié, aux Provinces Maritimes et, pour l'autre, à la province d'Ontario ; dans leur fanatisme éhonté, ils prononcent même le mot de révolution, pour arriver à leurs fins, si les voies constitutionnelles ne suffissent pas.

Ces misérables ne s'aperçoivent pas qu'ils jouent un jeu bien dangereux ; ils devraient pourtant se rappeler qu'en soufflant sur les passions, on amène les situations violentes ; nos deux races ont déjà bien assez de peine à vivre côte à côte en bonne intelligence, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'allumer des haines nouvelles ; dans leur intérêt même ils feront bien de se taire désormais, d'interrompre là immédiatement la campagne commencée, et de se souvenir que ces jours-ci on a dit quelque part que, si les choses allaient aux extrêmes, les calomniateurs rencontreraient une résistance plus grande qu'à Batoche ; or, à Batoche, pour un Métis il y avait au moins dix Anglais.

Nous laissons à ces messieurs le soin de tirer la conclusion.

Quoiqu'il en soit, le mal déjà fait est tellement grand, qu'on peut se demander s'il est encore temps de le réparer.

* * *

Les avertissements, cependant, ne manquent pas aux Anglais fanatiques, même de la part des gens sages de leur race.

Le procès de ce journaliste de Toronto qui avait laissé imprimer dans les colonnes de son journal un libelle infâme contre les volontaires français du 65^{ème} bataillon, a été jugé, la semaine dernière, par la Cour d'Assise de Montréal. L'audience était présidée par Son Honneur le juge Ramsay, un Anglais ; sur les douze jurés, moitié au moins étaient des anglais.

La sévère condamnation dont Sheppard a été l'objet devra inspirer de salutaires réflexions aux insulteurs ; et le discours du juge aux jurés avant la délibération pour le verdict doit donner à certains journalistes anglais la mesure du retour qu'ils ont à faire sur eux-mêmes, pour rentrer dans la vérité. L'honorable juge Ramsay a traité justement le libelle d'œuvre "sale et dégoûtante" ; il a ajouté que "la liberté de la presse ne pouvait pas être invoquée pour justifier le défendeur ;

cette liberté ne saurait servir de prétexte aux journalistes sans vergogne pour insulter et salir de leur encre infecte tout ce qu'il y a d'honnête et de respectable, dans le but de se faire de la circulation, de la popularité ou pour tout autre motif."

Les fanatiques de Toronto en ont jugé autrement : ils ont fait un accueil triomphal à Sheppard quand il est revenu de Montréal, et dans leur enthousiasme, pour ce martyr de la cause orangiste, ils se sont départis de leurs habitudes d'avarice, ils ont ouvert une souscription pour le rembourser des frais de son procès et de l'amende qu'il a dû payer.

En présence de semblables monstruosité, comment les haines de race ne se réveilleraient-elles pas plus vivaces que jamais ?

* * *

Il y a eu dans le comté de Joliette, jeudi dernier, une élection au Parlement provincial pour remplacer le docteur Lavallée, nommé membre du Conseil Législatif.

La lutte a été chaude, et la victoire est définitivement restée au candidat du parti conservateur, M. McConville, mais la majorité à laquelle il a été élu est beaucoup moins forte que les majorités obtenues par les candidats du même parti dans toutes les élections précédentes, soit au Parlement provincial, soit au Parlement fédéral.

Le parti conservateur agira sagement en tirant une leçon de ce succès relativement moins éclatant, ses chefs feront bien de se remettre en mémoire le vieil adage que tout parti divisé renferme en lui-même un germe d'affaiblissement ; si d'ici aux élections générales qui doivent avoir lieu l'an prochain, ils ne travaillent pas à oublier leurs divisions et à en faire cesser les causes, le scrutin leur réservera peut-être de pénibles mécomptes.

* * *

La politique européenne a été fertile en incidents, pendant ce mois de septembre qui s'achève. A la fin de notre chronique d'août nous avons dit un mot du différend qui venait de s'élever entre l'Espagne et l'Allemagne, au sujet des îles Carolines.

Une faute inconcevable de deux officiers de la marine espagnole a déterminé une crise qui a soudainement éclaté comme une bombe, au contact d'une étincelle imprévue.

L'histoire racontée par les dépêches est que les commandants des deux navires de guerre espagnols, arrivés au mouillage de Yap, ont attendu trois jours, sans y débarquer des troupes et sans y arborer leur drapeau. Sur ces entrefaites, est arrivée, le soir, une canonnière allemande qui, sans perdre une minute, a mis des hommes à terre et planté son pavillon sur l'île. Les Espagnols ont protesté, mais il n'était plus temps ; ils avaient été devancés et le coup était fait.

Cette nouvelle a mis le feu aux cerveaux à Madrid. La population

s'est portée en masse à la légation allemande, en a arraché l'écusson, l'a traîné dans les rues, et a été le brûler à la Puerta del Sol, devant le ministère de l'intérieur, en poussant des vociférations de mort à l'Allemagne. Puis la foule, dont l'exaltation croissait avec le nombre, a couru à l'ambassade française qu'elle a frénétiquement acclamée.

Pendant plusieurs jours la situation a été très tendue entre Madrid et Berlin. La manifestation faite par la populace madrilène n'a fait qu'envenimer le débat, et il s'en est fallu de bien peu qu'on n'en arrivât à une rupture diplomatique.

Les révolutionnaires espagnols ont voulu profiter du trouble des esprits ; ils ont tout mis en œuvre pour égarer le patriotisme et le chatouilleux amour-propre de leurs concitoyens en accusant la maison de Bourbon d'être la cause de l'humiliation qui menaçait le vieil honneur castillan ; leur seul but était d'allumer la révolution dans le pays.

Il semble que M. de Bismarck ait compris le danger qu'il y aurait, pour les monarchies européennes, à ce qu'un souverain fût, à l'heure qu'il est, chassé du trône par une insurrection ; du jour au lendemain, le ciel s'est éclairci et la paix, menacée gravement la veille, a semblé raffermie. L'Allemagne a fait des concessions sur le fond même de la question ; l'Espagne a exprimé ses regrets des démonstrations injurieuses dont l'hôtel du comte de Solms Sonnenwald avait été l'objet ; et la question des Iles Carolines a été retrouver dans les cartons de la diplomatie les innombrables affaires sur lesquelles elle exerce avec une sage lenteur sa perspicacité et ses talents ; cependant, il y a deux jours, alors qu'on croyait l'affaire complètement réglée en principe, nous avons appris avec étonnement que Sa Sainteté Léon XIII venait d'être nommé arbitre entre les deux puissances pour vider souverainement le différend qui les divise.

Ce nouvel incident est trop récent pour que nous puissions l'apprécier dès aujourd'hui.

* * *

A peine le différend hispano-allemand perdait-il de son acuité, que l'incendie menaçait de se rallumer sur un autre point de l'Europe. Une révolution survenue inopinément dans la Roumélie orientale, le petit Etat créé au sud des Balkans par le traité de Berlin, en 1878, remettait en question le nouvel équilibre établi à la suite de la guerre d'Orient. La Roumélie orientale avait été placée sous la suzeraineté de la Porte, tout en étant dotée d'une autonomie presque complète en matière d'administration intérieure. Il y avait une légistature locale légiférant et réglementant pour toutes les affaires civiles, avec un gouverneur-général nommé par le sultan, à qui était également dévolue l'autorité militaire.

Vendredi dernier, la population de Philipopolis a, dans un mouvement, préparé, pense-t-on, par la Russie, renversé le gouvernement établi, déposé le gouverneur-général, et proclamé l'union avec la principauté de Bulgarie qui est gouvernée par le prince Alexandre soumis à l'influence directe du czar. Ce déplacement de pouvoir constitue, en fait, une atteinte à l'ordre établi par les puissances signataires du traité de Berlin. Il est impossible de prévoir les conséquences que pourraient entraîner des divergences d'opinion à ce sujet. Aucune des puissances signataires du traité de Berlin ne serait assurément, dans l'état actuel de la politique européenne, disposée à rouvrir la question d'Orient. On y serait entraîné cependant, si la révolution de Roumélie provoquait des dissidences sérieuses.

Quoiqu'il en soit, il est à croire que le repos de l'Europe, cette fois encore, ne sera pas troublé. La Turquie se laissera, de plus ou moins bon gré, arracher une nouvelle province, et elle sortira de cette crise encore un peu moins forte que la veille ; mais, avant de pouvoir fermer ce nouveau chapitre de la question d'Orient, les événements de Roumélie passeront probablement par bien des alternatives.

En attendant, on parle de réunir à Péra une conférence des ambassadeurs qui représentent à Constantinople les puissances signataires du traité de Berlin.

* * *

Il semble du reste que toutes les puissances continentales sont en ce moment condamnées aux préoccupations de la politique extérieure ou coloniale.

L'Autriche, l'Angleterre et la Russie sont tout particulièrement émuës par les événements des Balkans qui préoccupent aussi l'Allemagne, la France et l'Italie comme signataires de ce fameux traité de Berlin fait, ce semble, tout exprès pour voir chacun de ses articles déchirés, successivement avant qu'ils aient pu être sérieusement appliqués.

La question Tonkinoise est loin d'être aplanie, et le gouvernement de la République n'aura pas pu réaliser son rêve favori de se présenter, devant le corps électoral, en pouvant lui dire que la France a une colonie de plus et une colonie pacifiée.

Malgré la signature de la paix, il court périodiquement des bruits de concentration de troupes chinoises sur les frontières septentrionales de cette nouvelle possession qui aura coûté à la France tant d'hommes et tant d'argent. Au Sud, le royaume d'Annam donne à bon droit du tourment au général de Courcy, la révolte qui a éclaté à Hué, après son arrivée dans cette ville, a été étouffée, mais le Régent a réussi à s'échapper avec le jeune Roi dans les montagnes qui touchent au Cambodge ; que pourra-t-il faire avec les quelques troupes qui lui sont restées

fidèles? C'est encore l'inconnu et les dépêches sont muettes sur ce point.

Toujours est-il qu'il a fallu réorganiser le gouvernement du royaume et installer un nouveau roi à Huè puisqu'avec juste raison, on ne voulait pas, à Paris, se charger du fardeau d'une annexion pure et simple.

Au Tonkin même, l'armée française n'a pas encore occupé plusieurs des points stratégiques importants qui lui ont été cédés par le traité de paix. Nous arrivons à l'époque de l'année où la saison va permettre de reprendre activement les opérations militaires. Le général de Courcy sera-t-il plus heureux que tous ses prédécesseurs et parviendra-t-il, dans la campagne qui va commencer, à écraser définitivement les bandes de Pavillons-Noirs insoumis et de Chinois déserteurs qui, depuis le premier jour de la conquête, n'ont pas cessé d'infester ce pays?

C'est ce qu'un avenir prochain nous apprendra, mais si le brillant général, qui commande le corps expéditionnaire échoue, lui aussi, dans cette mission, comme ses prédécesseurs, la situation, très probablement, prendra un caractère d'extrême gravité, car alors, suivant leur tactique habituelle, Annamites, Tonkinois, Cambodgiens et Chinois peut-être auront vite fait de prendre les armes et de se réunir pour essayer d'écraser les troupes françaises.

* * *

La France a encore un autre sujet de souci dans l'expédition de Madagascar, mais là tout est si obscur, les intentions du gouvernement sont si peu claires que nous ne pouvons pas risquer une appréciation. Il est réservé au nouveau parlement de décider du sort de cette expédition.

* * *

Les élections générales dont il sortira sont fixées au 4 Octobre; aucun incident caractéristique n'a jusqu'ici marqué la période électorale qui s'écoule au milieu de la confusion due à toutes les divisions du parti républicain; il y a des candidats, des listes et des comités de toutes les nuances. Que sortira-t-il de cette cuisine peu intéressante? *Chi lô sà.*

En Angleterre, quoique la période électorale sort moralement ouverte, la date des élections n'est pas fixée encore, mais dans, notre métropole, au lieu d'un émiettement des partis, il se produit au contraire un travail qui a déjà abouti à presque rétablir l'unité chez les whigs et chez les torys.

Comme le mois dernier, nous sommes obligé de laisser encore de côté bien des questions intéressantes, nous sommes limité par l'espace et nos lecteurs voudront bien nous excuser.

RÉNÉ DE JOLY.

28 Septembre 1885.